

Père Bruno Rampazzo rcj
Supérieur Général

**Notre communion fraternelle de vie
avec le Christ et avec les Pauvres**

Lettre circulaire

Rome, le 8 septembre 2021

Titre original : *La nostra fraterna comunione di vita con Cristo e con i poveri.*
Lettera circolare.

Traduction française : P. Riccardo Pignatelli

Autorisation pour la presse :
P. Bruno Rampazzo RCJ,
Superior Général des Rogationnistes du Cœur de Jésus

© Rogationnistes du Cœur de Jésus
Commission des Traductions. Rome, le 8 septembre 2021

La vie à mener en commun doit persévérer dans la prière et la communion d'un même esprit, nourrie de la doctrine évangélique, de la sainte liturgie et surtout de l'Eucharistie¹, à l'exemple de la primitive Église dans laquelle la multitude des fidèles n'avait qu'un cœur et qu'une âme.² Membres du Christ, les religieux auront les uns pour les autres des prévenances pleines d'égards dans leurs relations fraternelles³, portant les fardeaux les uns des autres.⁴ En effet, comme la charité de Dieu est répandue dans les cœurs par l'Esprit Saint⁵, la communauté, telle une vraie famille, réunie au nom du Seigneur, jouit de sa présence.⁶ La charité est la plénitude de la loi⁷ et le lien de la perfection,⁸ et par elle nous savons que nous sommes passés de la mort à la vie.⁹ En outre, l'unité des frères manifeste que le Christ est venu¹⁰, et il en découle une puissante énergie apostolique. (PC 15).

¹ (cf. Ac 2, 42)

² (cf. Ac 4, 32)

³ (cf. Rm 12, 10)

⁴ (cf. Ga 6, 2)

⁵ (cf. Rm 5, 5)

⁶ (cf. Mt 18, 20)

⁷ (cf. Rm 13, 10)

⁸ (cf. Col 3, 14)

⁹ (cf. 1Jn 3, 14)

¹⁰ (cf. Jn 13, 35; 17, 21)

Abréviations et sigles

AR	<i>Anthologie Rogationniste des écrits du Père fondateur, Ad usum privatum, pro manuscripto, Padova, novembre 1961.</i>
CEC	<i>Catéchisme de l'Église Catholique, 1993.</i>
CCR	CONGRÉGATION DES ROGATIONNISTES DU CŒUR DE JÉSUS, <i>Communion et Communauté Rogationniste, Document du VII Chapitre Général, Rome, 1986.</i>
CIC	<i>Code de Droit Canonique, 1983.</i>
Const.	CONGRÉGATION DES ROGATIONNISTES DU CŒUR DE JÉSUS, <i>Constitutions, Rome, 2010.</i>
CV	FRANÇOIS, Exhortation apostolique post-synodale aux jeunes et à tout le peuple de Dieu <i>Christus vivit, Rome, 25 mars 2019.</i>
DCM	P. BRUNO RAMPAZZO, <i>De la compassion à la mission – Lignes de programmation du Gouvernement Général 2016-2022, Rome, 2017.</i>
EE	SACRÉE CONGRÉGATION POUR LES RELIGIEUX ET LES INSTITUTS SÉCULAIRES, Document <i>Éléments essentiels de l'enseignement de l'Église sur la Vie Religieuse. La Vie Religieuse dans l'enseignement de l'Église. Ses éléments essentiels dans les Instituts dédiés aux œuvres d'apostolat, Rome, 1983.</i>
EG	FRANÇOIS, Exhortation Apostolique post-synodale sur l'annonce de l'Évangile dans le monde d'aujourd'hui <i>Evangelii Gaudium, Rome, 24 novembre 2013.</i>
ET juin	PAUL VI, Exhortation Apostolique <i>Evangelica Testificatio, Rome, 29 1971.</i>
FT	FRANÇOIS, Lettre Encyclique sur la fraternité et l'amitié sociale <i>Tous frères, Rome, 3 octobre 2020.</i>
FaT	CONGRÉGATION POUR LES INSTITUTS DE VIE CONSACRÉE ET LES SOCIÉTÉS DE VIE APOSTOLIQUE, Instruction <i>Faciem tuam, Domine, requiram. Le service de l'autorité et de l'obéissance, Rome, 2008.</i>
LG	CONCILE OECUMENIQUE VATICAN II, Constitution dogmatique sur l'Église <i>Lumen Gentium, Rome, 21 novembre 1964.</i>
MR.	SACRÉE CONGRÉGATION POUR LES RELIGIEUX ET INSTITUTS SÉCULAIRES - SACRÉE CONGRÉGATION POUR LES ÉVÊQUES, Document <i>Mutuae relationes, Rome, 1978.</i>
NMI	JEAN PAUL II, Lettre Apostolique <i>Novo Millennio Ineunte</i> à la fin du Grand Jubilé de l'An 2000, Rome, 6 janvier 2001.
Nor.	CONGRÉGATION DES ROGATIONNISTES DU CŒUR DE JÉSUS, <i>Normes, Rome, 2017.</i>
PC	CONCILE OECUMENIQUE VATICAN II, Décret sur le renouveau de la Vie Religieuse <i>Perfectae Caritatis, Rome, 28 octobre</i>

- PI CONGRÉGATION POUR LES INSTITUTS DE VIE CONSACRÉE ET LES SOCIÉTÉS DE VIE APOSTOLIQUE, Document *Potissimum Institutioni*. Directives sur la formation dans les Instituts Religieux, Rome, 1990.
- RDC CONGRÉGATION POUR LES INSTITUTS DE VIE CONSACRÉE ET LES SOCIÉTÉS DE VIE APOSTOLIQUE, Instruction *Repartir du Christ: un engagement renouvelé de Vie Consacrée dans le troisième millénaire*, Rome, 19 mai 2002.
- RDD CONGRÉGATION DES ROGATIONNISTES DU CŒUR DE JÉSUS, *Revive le don de Dieu qui est en toi (2Tim 1, 6)*, Projet de Formation Permanente Rogationniste, Rome, 2002.
- RVR CONGRÉGATION DES ROGATIONNISTES DU CŒUR DE JÉSUS, *Règle de Vie Rogationniste. Expression de Consécration, garantie d'identité charismatique, soutien à la communion fraternelle, projet de la mission*, Document du XIe Chapitre Général, Rome, 2010.
- VC JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique *Vita Consecrata*, Rome, 25 mars 1996.
- VFC CONGRÉGATION POUR LES INSTITUTS DE VIE CONSACRÉE ET LES SOCIÉTÉS DE VIE APOSTOLIQUE, Document *Vie fraternelle en communauté. "Congregavit nos in unum Christi amor"*, Rome, 1994.
- VLF CONGRÉGATION DES ROGATIONNISTES DU CŒUR DE JÉSUS - XIIe CHAPITRE GÉNÉRAL, *Voyant les foules, Il a ressenti de la compassion et a dit: "Priez". Notre identité charismatique face aux défis d'aujourd'hui*, Document du XIIe Chapitre Général, Rome, 2016.
- VNON CONGRÉGATION POUR LES INSTITUTS DE VIE CONSACRÉE ET LES SOCIÉTÉS DE VIE APOSTOLIQUE, Document *À vin nouveau outres neuves. La vie consacrée et les défis encore ouverts depuis le Concile Vatican II. Orientations*, Rome, 2017.

Introduction: en communion

1. Le paragraphe cité par le décret Vatican II sur le renouveau de la vie religieuse *Perfectae Caritatis*, s'intitule "La vie commune", mais introduit le sujet en parlant de "vie en commun". C'est une manière de préciser, d'emblée, qu'il ne s'agit pas de s'adapter à une vie commune pour tous, comme on l'a parfois compris dans le passé, mais plutôt d'insérer sa vie "en commun avec celle des frères", en préservant à chacun le don de sa propre originalité, mais en la partageant dans la communion de vie.

Le document fondamental de Vatican II, la Constitution dogmatique sur l'Église *Lumen Gentium*, au chap. VI, qui traite de "Les Religieux", rappelle qu'au cours des siècles, différentes formes de vie consacrée se sont développées dans l'Église, tantôt solitaire, tantôt à vie commune, précisant, à propos de la vie commune: "Ces familles assurent à leurs membres les secours d'une plus grande stabilité dans leur forme de vie, d'une doctrine éprouvée pour tendre à la perfection, d'une communion fraternelle dans le combat pour le Christ, d'une liberté fortifiée par l'obéissance afin de pouvoir remplir avec sécurité et garder fidèlement les exigences de leur profession religieuse en avançant dans la joie spirituelle sur la route de la charité"¹¹.

Nous trouvons une sage synthèse sur la valeur de la vie fraternelle en communauté.

On y apprend que la vie commune, qui à certains égards peut être considérée comme une pénitence et une limitation de l'autonomie personnelle, constitue avant tout une aide qui est offerte aux individus pour qu'ils puissent persévérer dans la forme de vie entreprise. Tout de suite après, on constate qu'en partageant la vie selon les règles nous sommes guidés par une doctrine vécue dans le temps, qui nous garantit que le chemin que nous suivons nous conduit vers l'atteinte de la perfection.

Dans l'ascétique on nous a rappelé que le chemin de la perfection par sa nature même constitue une "bataille spirituelle". *Lumen Gentium* nous assure que dans cette "milice du Christ" nous trouvons un soutien mutuel mutuelle dans la communion fraternelle.

2. On est tenté de voir la vie commune comme une forme de violence contre notre liberté. A la réflexion, ce n'est pas le cas. Chacun de nous, en effet, en toute liberté et sans aucune contrainte a fait ce choix, comme nous le déclarons dans la demande d'admission à la profession religieuse. Notre choix de profession religieuse est un choix de vie selon un chemin qui nous conduit à servir le Seigneur en accomplissant sa volonté en tout. La vie commune dans l'obéissance corrobore, renforce notre libre choix. Parfois, la vie commune a été comparée aux voies ferrées, qui d'une part forcent le train dans ses limites, mais d'autre part lui permettent d'avancer en toute sécurité et à grande vitesse. Si nous persévérons fidèlement dans la vie commune, nous sommes sûrs de marcher, jour après jour, vers le but fixé.

Enfin, le document rappelle deux aspects propres à la vie commune, qui servent à la construire et donc à la caractériser: la charité fraternelle et la joie spirituelle. Il ne s'agit pas de catégories extérieures, d'attitudes de façade. Au contraire, il est nécessaire qu'il y ait chez les membres de la communauté une union profonde avec le Seigneur, qui leur permette d'expérimenter une grande sérénité et une joie spirituelle, malgré les difficultés

¹¹ LG 43.

qu'ils doivent affronter. Cette union avec le Seigneur est associée à une vraie humilité qui pousse les gens à servir les frères et à les contaminer de leur propre joie.

3. Dans notre réflexion, nous nous concentrons d'abord sur l'identité spirituelle de la Communauté religieuse, comme signe de la vie future, fruit de l'appel à la vie consacrée, communauté qui est une partie vivante de la communion ecclésiale.

Nous regarderons la Communauté aujourd'hui, dans le contexte des grands changements extérieurs et d'un développement conséquent de la vision théologique de la vie consacrée.

Nous passerons à une réflexion sur l'identité de la Communauté religieuse rogationniste, charismatiquement caractérisée, partie vivante de la Famille Rogationniste, qui exprime sa mission guidée par la Règle de Vie.

Nous essaierons ensuite de contempler la Communauté qui veut vivre pleinement sa communion fraternelle, avec un engagement de croissance, de rencontre avec le Seigneur et de dialogue fraternel.

Dans la partie conclusive, nous réfléchirons sur la Communauté rogationniste qui entend privilégier la dimension contemplative et sur la Communauté qui choisit de vivre avec le Seigneur en le rencontrant dans le service aux Pauvres.

Premier chapitre

L'identité spirituelle de la Communauté religieuse

1.1. La Communauté fraternelle, signe de la vie future

4. La doctrine de Vatican II a trouvé dans le *Code de Droit Canonique*, vingt ans plus tard, un remaniement normatif de ses aspects théologiques et moraux, préservant son inspiration spirituelle, dès la définition de l'identité de la vie religieuse:

" En tant que consécration de toute la personne, la vie religieuse manifeste dans l'Église l'admirable union sponsale établie par Dieu, signe du siècle à venir. Ainsi le religieux accomplit sa pleine donation comme un sacrifice offert à Dieu, par lequel toute son existence devient un culte continu rendu à Dieu dans la charité.

"L'institut religieux est une société dont les membres, selon sa propre loi, font des vœux publics, perpétuels ou temporaires à renouveler à l'expiration, et mènent la vie fraternelle en communauté"¹².

La consécration religieuse, qui exprime notre don total à Dieu, se manifeste par la profession des vœux et la vie fraternelle en communauté.

Ce sont des dons et des engagements constitutifs de notre vie consacrée. On entre dans la vie religieuse avec la profession des vœux sacrés. En même temps, nous devenons membres d'une nouvelle famille, réunie par l'Esprit qui, poussés par l'Esprit, ont choisi de vivre ensemble.

Le canon suivant ajoute deux aspects fondamentaux de la vie communautaire, rappelant qu'elle se construit autour de l'Eucharistie dans une maison sous la direction responsable d'un Supérieur: "La communauté religieuse doit habiter une maison légitimement constituée sous l'autorité du Supérieur désigné selon le droit; chaque maison aura au moins un oratoire, où l'Eucharistie sera célébrée et conservée pour qu'elle soit vraiment le centre de communauté".¹³

5. Le Code explique que la vie fraternelle d'une communauté religieuse s'inspire de la vie de famille et constitue un don réciproque, car vivant en frères, nous donnons et recevons un soutien: "La vie fraternelle, propre à chaque institut, qui unit tous les membres dans le Christ comme dans une même famille particulière, doit être réglée de façon à devenir pour tous une aide réciproque pour que chacun réalise sa propre vocation. Qu'ainsi par la communion fraternelle, enracinée et fondée dans l'amour, les membres soient un exemple de la réconciliation universelle dans le Christ".¹⁴

De manière discrète mais tout aussi claire, le Code nous rappelle que la vie fraternelle ne se fait pas automatiquement lorsque les membres de la communauté se réunissent, car chacun porte avec lui ses qualités et ses côtés moins positifs. Ainsi, la communion fraternelle se construit avec la bonne volonté, la patience et l'amour. Dans ce

¹² CIC 607.

¹³ Ib. 608

¹⁴ Ib. 602

processus de "construction", le supérieur est appelé à jouer un rôle particulier qui requiert une préoccupation constante:

"Les Supérieurs s'adonneront soigneusement à leur office et en union avec les membres qui leur sont confiés, ils chercheront à édifier une communauté fraternelle dans le Christ, en laquelle Dieu soit cherché et aimé avant tout. Qu'ils nourrissent donc fréquemment les membres de l'aliment de la parole de Dieu et les portent à la célébration de la liturgie sacrée. Qu'ils donnent l'exemple de la pratique des vertus, de l'observation des lois et des traditions de leur propre institut; qu'ils subviennent à leurs besoins personnels de façon convenable, prennent soin des malades avec sollicitude et les visitent, reprennent les inquiets, consolent les pusillanimes, soient patients envers tous".¹⁵

1.2. L'amour du Christ nous a appelés à vivre ensemble

6. *Congregavit nos in unum Christi amor* (L'amour du Christ nous a appelés à vivre ensemble). C'est le sous-titre du document *Vie fraternelle en communauté* de la Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique promulgué le 2 février 1994, fête de la Présentation du Seigneur. Cette date, quelques années plus tard, sera choisie comme Journée mondiale de la Vie Consacrée.

Près de trente ans après Vatican II, l'Église, consciente d'avoir vécu une véritable saison d'actualisation et de renouveau, doit faire face à une douloureuse crise d'identité dans l'ordre sacerdotal et dans la vie consacrée.

Le document reconnaît que "la physionomie présentée aujourd'hui par la *vie fraternelle en communauté* s'est beaucoup transformée par rapport au passé en de nombreux pays". Il est à noter que certaines "valeurs évangéliques" suscitant une "nouvelle vitalité", mais en même temps provoquent "des interrogations pour avoir occulté certains éléments typiques de la même vie fraternelle vécue en communauté". Plus important encore, il est indiqué que "en certains lieux, il semble que la communauté ait tellement perdu de son importance aux yeux des religieux et des religieuses qu'elle n'apparaisse plus comme un idéal à poursuivre".¹⁶

Après cette prémisse, nous passons à l'examen des facteurs qui ont déterminé (ces) changements. On constate que là où le "retour continu aux sources de toute vie chrétienne ainsi qu'à l'inspiration originelle des instituts"¹⁷ souhaité par le Concile (, où) a été "plus profond", il a donné un nouvel élan et (a) ranimé la vie fraternelle en communauté, mais là où elle a été "partielle et faible", elle a conduit à une certaine "baisse de ton".

7. La communauté religieuse se confronte nécessairement aux valeurs et contre-valeurs qui caractérisent la société et ses structures dans le monde, jouant dans de nombreux cas un rôle prophétique de levain évangélique, et dans d'autres s'adaptant aux contre-valeurs, arrivant à succomber dans un déclin plus ou moins long. A partir de Vatican II, la vie religieuse jette un éclairage particulier sur la vie fraternelle.

Sur les raisons théologiques et spirituelles de la vie fraternelle en Communauté, nous rapportons le beau résumé du document homonyme de la Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique:

"Vatican II a affirmé que la vie religieuse appartient "inséparablement" (*inconcusse*) à la vie et à la sainteté de l'Église, et l'a placée au cœur de son mystère de

¹⁵ Ib. 619

¹⁶ Cf. VFC 1

¹⁷ PC 2

communions et de sainteté".¹⁸ La communauté religieuse participe donc à la vision renouvelée et approfondie de l'Église. D'où quelques conséquences:

8. a) *De l'Église-Mystère à la dimension mystérieuse de la communauté religieuse.*

La communauté religieuse n'est pas une simple agglomération de chrétiens en quête de perfection personnelle. Bien plus profondément, elle est participation et témoignage qualifié de l'Église-Mystère, comme expression vivante et réalisation privilégiée de sa "communions" particulière, de la grande "koinonia" trinitaire à laquelle le Père a voulu faire participer les hommes dans le Fils et dans le Saint-Esprit.

b) *De l'Église-Communions à la dimension communion-fraternelle de la communauté religieuse.*

La communauté religieuse, dans sa structure, dans ses motivations, dans ses valeurs qualifiantes, rend publiquement visible et continuellement perceptible le don de fraternité fait par le Christ à toute l'Église. C'est précisément pour cela qu'elle a pour engagement inaliénable et pour mission d'être et d'apparaître une cellule d'intense communion fraternelle qui est signe et stimulant pour tous les baptisés.¹⁹

c) *De l'Église animée par les Charismes à la dimension charismatique de la communauté religieuse.*

La communauté religieuse est une cellule de communion fraternelle, appelée à vivre animée par le charisme de fondation; elle fait partie de la communion organique de toute l'Église, toujours enrichie par l'Esprit d'une variété de ministères et de charismes.

Pour faire partie d'une telle communauté, la grâce particulière d'une vocation est nécessaire. Concrètement, les membres d'une communauté religieuse apparaissent unis par un *appel commun de Dieu* dans la ligne du *charisme de fondation*, par une consécration ecclésiale commune typique et par une réponse commune dans la participation "à l'expérience de l'Esprit" vécue et transmise par le fondateur et dans sa mission dans l'Église.²⁰

Elle veut aussi recevoir avec gratitude les charismes "les plus communs et les plus répandus"²¹ que Dieu distribue parmi ses membres pour le bien de tout le Corps. La communauté religieuse existe pour l'Église, pour la signifier et l'enrichir,²² pour la rendre plus apte à remplir sa mission.

d) *De l'Église-Sacrement d'unité à la dimension apostolique de la communauté religieuse.*

Le sens de l'apostolat est de ramener l'humanité à l'union avec Dieu et à son unité, au moyen de la charité divine. La vie fraternelle en commun, comme expression de l'union réalisée par l'amour de Dieu, en plus de constituer un témoignage essentiel pour l'évangélisation, a une grande importance pour l'activité apostolique et pour sa finalité ultime. D'où la force de signe et d'instrument de la communion fraternelle de la communauté religieuse. En effet, la communion fraternelle est au début et à la fin de l'apostolat. *Le Magistère*, à partir du Concile, a approfondi et enrichi la vision renouvelée de la communauté religieuse avec de nouvelles contributions".²³

9. La communauté religieuse, tout en exerçant son propre apostolat, soumis à des réglementations particulières, est appelée à sauvegarder sa propre identité et unité, avant

¹⁸ VFC, n.2, Cfr. LG 44d.

¹⁹ Cfr. PC 15a; LG 44c.

²⁰ Cfr. MR 11.

²¹ LG 12

²² Cfr. MR 14

²³ VFC 2; Cfr. ET 30-39; MR 2, 3, 10, 14; EE 18-22; PI 25-28; cfr. aussi CIC 602.

tout spirituelle et affective, mais aussi visible et organisationnelle: "On peut donc distinguer dans la vie communautaire deux éléments d'union et d'unité entre les membres: l'un plus spirituel: c'est la "fraternité", ou "communion fraternelle", qui part de cœurs animés par la charité. Il souligne la "communion de vie" et le rapport interpersonnel.²⁴ - L'autre plus visible: c'est la "vie en commun" où "vie de communauté", qui consiste "à habiter dans la propre maison religieuse légitimement constituée" et "à mener la vie commune", moyennant de la fidélité aux règles elles-mêmes, la participation aux actes communs, la collaboration aux services communs".²⁵

1.3. Partie vivante de la Communion ecclésiale: le don de l'Esprit Saint.

10. Seuls, nous ne sommes pas en mesure de construire la communion fraternelle; nous pouvons devenir des instruments de cette fraternité si nous accueillons le don de l'Esprit et nous nous rendons dociles à ses inspirations. L'aspect humain, sociologique et psychologique peut nous aider mais ne pourra pas à lui seul faire face aux obstacles que rencontre la vie fraternelle en raison des différences culturelles, d'âge et de caractère.

L'Église-mystère est aussi une communion de membres qui au même titre sont frères et sœurs de Jésus-Christ, fils et filles d'un même Père, et donc frères et sœurs entre eux, qui doivent se reconnaître et s'aimer comme tels. Entrer dans l'Église par le baptême, c'est faire partie de cette grande famille, vivre et expérimenter la loi de l'amour et ainsi contribuer à l'unité du genre humain.

Membres de l'Église, chrétiens consacrés, les *Religieux* sont appelés à vivre intensément le mystère de la communion tant à l'intérieur de l'Institut qu'à l'extérieur dans la société et le territoire où ils sont insérés. Le désir d'unité et de communion est l'un des signes des temps et la vie religieuse se joue à la première personne comme un facteur important dans la construction d'un monde caractérisé par des relations d'unité et de communion.

11. Pour établir une Communauté de communion, il faut "laisser tout pour être ensemble autour de Jésus", "n'avoir qu'un seul cœur et qu'une seule âme" car "tout était en commun" (cf. Ac 4, 32). La fraternité est un don de Dieu qui la rend possible et féconde. Une Communauté religieuse est appelée à vivre intensément les valeurs de communion de l'Église elle-même, de manière à être la permanence visible de l'église primitive de Jérusalem telle qu'elle est apparue dans la fraîcheur de Pâques et dans la ferveur de la Pentecôte, le premier fruit de l'Esprit et la première expression de la foi en Jésus-Christ: "un seul cœur et une seule âme, partage des biens, prière unanime et eucharistique, paix et joie, audace apostolique, sympathie des peuples".²⁶

La première valeur qui fonde la communion fraternelle est le regard de foi sur la communauté elle-même et sur chaque frère. Un élément décisif est la conscience, dans la foi, du "mystère" et de la nouveauté chrétienne radicale de la communauté, de sorte qu'au-delà des commodités dictées par le fait d'être ensemble, les attitudes fraternelles soient dictées par des motivations surnaturelles et soutenues par la charité, don du Saint-Esprit.

12. Les documents qui parlent de vie fraternelle en commun montrent que les relations fraternelles, comme celles d'une "vraie famille", doivent chercher à construire un

²⁴ Cfr. CIC 602

²⁵ Cfr. VFC 3; cfr. CIC 608, 665, 1.

²⁶ Cfr. Ac 2, 42-48; 4, 32-35

environnement de confiance mutuelle, de bienveillance, de disponibilité au pardon, où chaque confrère est accepté dans son identité, au-delà de ses déterminations d'origine, d'âge, de culture, de fonction, où il n'y a pas de différences entre les simples religieux et ceux qui ont reçu le sacerdoce, où les biens matériels, spirituels et affectifs sont partagés et échangés, où l'on dialogue et s'entraide, où il y a le courage de la correction fraternelle faite avec douceur.²⁷ La communauté fraternelle, donc, est comme une famille où est en vigueur une discipline communautaire acceptée et partagée, où le sentiment d'appartenance grandit aussi à travers les difficultés et les problèmes de chaque jour. Tout cela conduit à l'unité d'esprit et d'action qui doit devenir une source de joie, de promotion de chaque membre de la communauté et aussi sûrement d'efficacité apostolique.

Il est clair que cette expérience de vie fraternelle est exigeante et dépasse les seules forces humaines. Il y a besoin de la grâce de Dieu, à demander dans la prière, et qui est reçue à travers la Parole de Dieu, l'Eucharistie, la réconciliation, le charisme de fondation, la pratique loyale des vœux, les diverses formes de dialogue communautaire, le service d'animation et de guide.

Avec la profession religieuse, nous nous sommes définitivement engagés à construire et à vivre la communion fraternelle "ecclésiale", car comme l'exprime l'art. 30 de nos Constitutions "nous sommes conscients que la consécration a lieu dans l'Église et pour l'Église... au service de Dieu et de l'Église".

²⁷ Cfr. Ga 6, 1.

Deuxième chapitre

La communauté religieuse aujourd'hui

2.1. Les grands changements externes

13. En disant au revoir aux apôtres, Jésus a prié: "Je ne suis plus dans le monde; eux sont dans le monde, et moi, je viens vers toi, Père saint" (Jn 17,11). La vie religieuse, embrassée par des hommes et des femmes qui se consacrent totalement au Seigneur pour le Royaume de Dieu, est par nature "dans le monde" ; même sous ses formes monastiques ou érémitiques, elle a toujours des ouvertures particulières sur l'apostolat ou, en tout cas, elle est en harmonie avec le monde, dont elle implore le salut.

Il est important que nous nous demandions où va le monde aujourd'hui et, par conséquent, comment la vie religieuse s'engage dans cette voie.

À la fin du siècle dernier, nous avons assisté à des mouvements d'émancipation politique et sociale dans les pays en développement et l'Église, notamment latino-américaine, a accompagné cette évolution en promouvant l'engagement social et "l'option évangélique et préférentielle pour les pauvres".²⁸

Ainsi, il y a eu un nouvel élan dans de nombreux Instituts religieux pour écouter l'invitation de Vatican II et revenir à leurs racines en ouvrant des communautés dans des environnements périphériques ou dans des contextes dans lesquels l'immigration avait conduit à la coexistence interculturelle.

À côté et à la base de ces phénomènes sociaux, une saison de revendications et d'attitudes nouvelles se frayait un chemin: la revendication des libertés individuelles et des droits de l'homme, l'*assemblearisme* avec une attitude anti-autoritaire, la culture de l'individualisme avec une certaine réduction du rôle de l'autorité et de la promotion des femmes.

Nous avons assisté à l'explosion des communications qui ont influencé l'information, les relations humaines et le mode de vie lui-même. En même temps, dans les pays qui ont vécu cette expérience, il y a eu un affaiblissement de la foi et une diffusion du consumérisme et de l'hédonisme.²⁹

La diminution des vocations et l'entrée progressive des Gouvernements nationaux dans les domaines d'apostolat qui impliquaient les Instituts, tels que l'assistance, l'école et la santé, ont conduit à une nouvelle configuration de communautés, souvent de petite taille, parfois insérées dans des œuvres n'appartenant pas à la Congrégation, organisés avec des rythmes différents des précédents, souvent surchargés de travail et avec moins de temps disponible pour la vie commune.

14. D'où la nécessité de repenser la vie commune, aussi parce que, à mesure que la demande d'expressions traditionnelles de la mission diminuait, de nouvelles urgences ont émergé (drogués, réfugiés, marginalisés, handicapés, malades de toutes sortes), de nouvelles œuvres auxquelles ont dû répondre de manière appropriée. L'engagement dans ces nouvelles formes d'apostolat dans un contexte sécularisé a parfois occulté la réalité de la consécration, sa dimension spirituelle et la mission d'évangélisation, dimensions qui ne sont pas bien supportées aussi en raison d'une faible vie en commun.

Dans la réflexion postconciliaire, un accent particulier a été mis d'une part sur la valorisation de la personne individuelle et de ses initiatives et d'autre part sur le sens de la communauté entendue comme vie fraternelle, qui se construit davantage sur la qualité

²⁸ Cfr. Assemblées générales de l'Épiscopat Latino-américain de *Medellin, Puebla e Santo Domingo*.

²⁹ Cfr. VFC 4.

de relations que sur l'observance régulière. Il n'a pas été facile de trouver la synthèse entre les deux aspects, exposés à des radicalisations, d'une part et d'autre. Le Concile nous a donné deux voies exprimées avec deux mots clés: *dialogue et synodalité*, qui sont restés plutôt des vœux pieux ou des tentatives pour faire face à une situation globalement difficile qui exigeait la nécessité de préparer une nouvelle base.³⁰

2.2. Les développements théologiques sur la Vie Consacrée

2.1.1. À vin nouveau outres neuves

15. L'analyse menée par *Vie fraternelle en communauté* est reprise vingt-trois ans plus tard (en 2017) dans le document du même dicastère: *À vin nouveau outres neuves*. D'une part on reconnaît l'engagement des Congrégations dans ce besoin de renouvellement et d'actualisation et d'autre part on reconnaît que nous restons dans la phase de "travaux en cours": "Les résultats du grand effort de réélaboration de l'identité, le style de vie et la mission ecclésiale qui en découle ont été accompagnés aussi par de courageuses et patientes recherches de nouveaux parcours de formation, appropriés au caractère et au charisme de chaque famille religieuse".³¹

Le document reconnaît que nous sommes dans une phase d'évolution de la société et des cultures, avec des changements rapides "imprévus et chaotiques", avec une influence naturelle sur la vie consacrée. D'une part, nous sommes confrontés à des défis d'adaptation et à des demandes de nouvelles réponses, et d'autre part, il y a une crise de planification historique et de profil charismatique. Cela implique un effort évident.

"La situation de changement accéléré risque d'embrouiller la vie consacrée, la contraignant à vivre d'urgences et non d'horizons. Parfois, il semble que la vie consacrée soit presque complètement repliée sur la gestion du quotidien ou sur un exercice de simple survie. Cette manière d'affronter la réalité est au détriment d'une vie pleine de sens et capable d'un témoignage prophétique".³²

16. Face à cette situation, il est normal de se demander ce qu'est devenu le renouveau postconciliaire, si la structure consolidée de la vie consacrée, à travers ses éléments médiateurs, a su accueillir l'esprit nouveau produit par le Concile, et donc si est en cours un renouveau de la vie consacrée.

Le document n'hésite pas à déclarer: "Toute la constellation de langages et de modèles, de valeurs et de devoirs, de spiritualité et d'identités ecclésiales, auxquelles nous sommes habitués, n'a peut-être pas encore laissé place à la réception et à la stabilisation du nouveau paradigme né de l'inspiration et de la pratique postconciliaire. (...) On est incapable d'accueillir les signes du nouveau".³³

Le besoin urgent de surmonter "les incohérences et les résistances" est souligné et il est précisé que l'intention du document est "de donner quelques orientations pour ne pas rester emprisonné par la peur ou la paresse", de fournir des conseils et des suggestions, par exemple, "sur la ministère de l'autorité, pour qu'il soit au service d'un style de vie fraternelle dans une réelle communion". On prend soin de préciser qu'à la base d'une authentique actualisation il doit y avoir un renouveau spirituel: "Comme fondement de tout chemin, il nous semble important de souligner le besoin d'un nouvel élan de sainteté

³⁰ Cfr. VFC 5.

³¹ VNON 5.

³² Ib. 8

³³ Ib. 9

pour les hommes et femmes consacrés, impensable sans un sursaut de passion renouvelée pour l'Évangile au service du Royaume".³⁴

2.2.2. L'Exhortation Apostolique *Christus vivit* du Pape François. "Comme c'est beau et joyeux pour des frères de vivre ensemble!" (Ps 133)

17. Avec un choix particulièrement significatif, le Pape François, à Lorette, au Sanctuaire de la Sainte Maison, le 25 mars (2019), Solennité de l'Annonciation du Seigneur, a signé l'Exhortation Apostolique Post-Synodale *Christus vivit*, adressée aux Jeunes et à tout le Peuple de Dieu. Le Christ Ressuscité et Vivant est la source de notre communion; la vie fraternelle en communauté, sur le modèle de la famille de Nazareth, est la source de notre joie.

L'Exhortation Apostolique n'a pas pour thème la vie consacrée et encore moins la vie fraternelle en communauté, mais, bien qu'elle le fasse de manière synthétique, elle indique la recherche de l'autre, comme moyen indispensable pour réaliser le projet de vie: ainsi on entre en communion et on partage les propres intuitions, car dans le service mutuel on apprend à grandir joyeusement dans le dessein que Dieu nous manifeste. Le Pape, qui s'adresse aux Jeunes et au Peuple de Dieu, explique que choisir une vie de communion et de partage, même quand on est avancé en âge, permet de garder un enthousiasme de jeunesse.

18. Nous aimerions relire ensemble quelques passages du document qui irradient une lumière extraordinaire sur notre sujet:

"Chaque âge a sa beauté, et la jeunesse possède l'utopie communautaire, la capacité de rêver ensemble, les grands horizons que nous fixons ensemble. Dieu aime la joie des jeunes et il les invite spécialement à cette joie qui se vit en communion fraternelle, à cette allégresse supérieure de celui qui sait partager, parce que «il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir» (Ac 20, 35) et «Dieu aime celui qui donne avec joie» (2Co 9, 7). L'amour fraternel multiplie notre capacité de bonheur car il nous rend capable d'être heureux du bien des autres : « Réjouissez-vous avec qui est dans la joie » (Rm 12, 15). Que la spontanéité et l'élan de ta jeunesse se changent chaque jour davantage en spontanéité de l'amour fraternel, en courage pour répondre toujours par le pardon, par la générosité, par l'envie de faire communauté. Un proverbe africain dit: «Si tu veux aller vite, marche seul. Si tu veux aller loin, marche avec les autres». Ne nous laissons pas voler la fraternité". "Quand il s'agit de discerner sa propre vocation, il est nécessaire de se poser plusieurs questions. Il ne faut pas commencer par se demander où l'on pourrait gagner le plus d'argent, ou bien où l'on pourrait obtenir le plus de notoriété et de prestige social, ni commencer par se demander quelles tâches donneraient plus de plaisir à quelqu'un. Pour ne pas se tromper, il faut commencer d'un autre lieu, et se demander: Est-ce que je me connais moi-même, au-delà des apparences et de mes sensations? Est-ce que je sais ce qui rend mon cœur heureux ou triste? Quelles sont mes forces et mes faiblesses? Immédiatement suivent d'autres questions: comment puis-je servir au mieux et être plus utile au monde et à l'Église? Quelle est ma place sur cette terre? Qu'est-ce que je pourrais offrir à la société? Puis d'autres suivent très réalistes: est-ce que j'ai les capacités nécessaires pour assurer ce service? Ou est-ce que je pourrais développer les capacités nécessaires?

"Ces questions doivent se situer non pas tant en rapport avec soi-même et ses inclinations, mais en rapport avec les autres, face à eux, de manière que le discernement pose sa propre vie en référence aux autres. Pour cela, je veux rappeler quelle est la grande

³⁴ Ib. 10

question: "Tant de fois, dans la vie, nous perdons du temps à nous demander: «Mais qui suis-je?». Mais tu peux te demander qui tu es et passer toute la vie en cherchant qui tu es. Demande-toi plutôt: «*Pour qui suis-je?*»". Tu es pour Dieu, sans aucun doute. Mais il a voulu que tu sois aussi pour les autres, et il a mis en toi beaucoup de qualités, des inclinations, des dons et des charismes qui ne sont pas pour toi, mais pour les autres".³⁵

19. La vie consacrée est signe de fraternité, signe de ce qu'est l'Église dans son essence la plus profonde, signe particulièrement apprécié aujourd'hui par une société pluraliste, caractérisée d'une part par un individualisme sauvage et d'autre part par une nostalgie autoritaire, entre la utopie d'un monde libre où règnent l'égalité et la solidarité, entre mondialisation et affirmation jalouse de sa propre identité. Lorsque la vie fraternelle s'engage dans la vie de l'Église, se mettant au service de l'Église locale en communion d'intentions et de travail, alors elle devient un exemple et un stimulant de fraternité chrétienne. Le chemin de la fraternité est long et pas facile; cependant, elle a toujours été et est encore l'un des signes les plus visibles de la nouveauté chrétienne.

2.2.3. La Lettre encyclique du Pape François "Fratelli tutti" sur la fraternité et l'amitié sociale.

20. Le 3 octobre 2020, le Pape François nous a remis sa troisième encyclique *Fratelli tutti* sur la fraternité et l'amitié sociale. Après avoir réfléchi au texte qui avait été transmis par la Conférence des Supérieurs Généraux au préalable, j'ai pu vous adresser une lettre circulaire présentant le document du Saint-Père et mettant en lumière certains aspects qui nous concernent de près en tant que consacrés et appelés comme rogationnistes à vivre notre communion fraternelle de vie avec le Christ et les pauvres.³⁶ L'engagement à vivre notre fraternité et notre amitié ne fera pas seulement de nous un signe "prophétique" pour la société, mais contribuera aussi à la construction d'un monde et d'une société plus fraternels.

21. Je voudrais signaler quelques passages de l'Encyclique du Pape François qui peuvent nous aider à réfléchir, approfondir et renforcer notre vie fraternelle en communauté: "Nous nous sommes gavés de connexions et nous avons perdu le goût de la fraternité". Nous sommes spectateurs de "formes étranges d'agressivité, d'insultes, de mauvais traitements, de disqualifications, de violences verbales qui vont jusqu'à détruire l'image de l'autre". "Il ne faut pas perdre la capacité d'écoute". "En perdant le silence et l'écoute (...) la structure fondamentale de la communication humaine sage est menacée". "Nous pouvons rechercher la vérité ensemble dans le dialogue, dans une conversation sereine ou dans une discussion passionnée". "Jésus (...) ne nous invite pas à nous demander qui est proche de nous, mais à nous faire proches, prochains". "La teneur spirituelle d'une vie humaine est caractérisée par l'amour". "Qu'est-ce que la tendresse? C'est l'amour qui se fait proche et se concrétise". "Se rapprocher, s'exprimer, s'écouter, se regarder, se connaître, essayer de se comprendre, chercher des points de contact, tout cela se résume dans le verbe *dialoguer*". "Choisir de cultiver la bienveillance". "Saint Paul désignait un fruit de l'Esprit Saint par le terme grec *jrestótes* (Ga 5, 22) exprimant un état d'âme qui n'est pas âpre, rude, dur, mais bienveillant, suave, qui soutient et reconforte. La personne dotée de cette qualité aide les autres pour que leurs vies soient plus supportables, surtout quand elles ploient sous le poids des problèmes, des urgences et des angoisses. C'est une manière de traiter les autres qui se manifeste sous diverses formes

³⁵ CV 166, 167, 285, 286.

³⁶ Cfr. P. Bruno Rampazzo, *Lettera Circolare*, Prot. 210/20, Roma, 4 ottobre 2020.

telles que: la bienveillance dans le comportement, l'attention pour ne pas blesser par des paroles ou des gestes, l'effort d'alléger le poids aux autres". "La bienveillance est une libération de la cruauté qui caractérise parfois les relations humaines".³⁷

22. Bien que l'écrit du Saint-Père s'adressent à tout homme de bonne volonté, il ne peut manquer de nous rappeler, chrétiens et personnes consacrées, que nous sommes tous frères dans le Christ, enfants de Dieu qui nous a créés à son image et à sa ressemblance, et donc une telle filiation de lui qui est amour et communion trinitaire, se déforme si cette identité se perd.³⁸

³⁷ FT 33, 44, 48, 49, 50, 80, 92, 194, 198, 222, 223, 224.

³⁸ Cfr. Ib. 85 ss.

Troisième chapitre

L'identité de la Communauté Religieuse Rogationniste

3.1. Comme le Père Hannibal pensait nos Communautés

23. Dans la vie et les écrits du Père Hannibal, nous trouvons des indications précises sur les vertus à mettre à la base de la vie fraternelle dans nos communautés. Reprenons quelques idées de ce texte que nous pouvons considérer comme la Règle Spirituelle de notre Congrégation, c'est-à-dire les *Déclarations et Promesses* de 1910.

La 3ème déclaration est intitulée "Exercice des vertus religieuses et vie intérieure: humilité, amour de Dieu, amour du prochain, avec des œuvres correspondantes pour les enfants, pour les pauvres et pour les malades".

Dans le texte, nous découvrons une extraordinaire synthèse de la vie intérieure de notre saint Fondateur, qui jaillit de son esprit et de son cœur enflammés pour Dieu et le prochain. Pour réaliser cette double charité, il nous explique qu'il faut prendre conscience de notre néant. Il nous fait déclarer:

"Pour correspondre à tant de Miséricorde divine, toujours avec l'aide de la Grâce divine, et avec la bonne volonté qui dépend de moi, je déclare qu'à partir de ce moment je veux me consacrer entièrement aux exercices des vertus religieuses, surtout celles qui constituent la *vie intérieure*, qui sont:

1 - *L'Humilité du cœur*, donc je garderai toujours à l'esprit que je ne suis rien, et le dernier parmi tous les congrégés, même inférieur à eux.

"2 - Deuxièmement, *l'exercice continu de l'Amour Divin*, n'ayant à l'esprit aucun autre objet, comme but de toutes mes actions et de toute mon existence, autre que Jésus seul" (...).

"4 - Quatrièmement, comme exercice essentiel de la vie intérieure je ferai attention à *l'amour du prochain*, en m'efforçant de former un cœur tendre, compatissant et affectueux envers tous, et spécialement envers les contradicteurs ou persécuteurs, pour l'amour de Jésus-Christ mon Bien Suprême. J'aimerai les enfants d'un amour pur et tendre, et je procurerai le salut du plus grand nombre, et je souhaiterai le salut de tous les enfants du monde.

"J'aimerai et respecterai les pauvres de Jésus-Christ avec un esprit de Foi et de Charité, les considérant comme des membres souffrants du Corps mystique de Jésus notre Seigneur et gardant toujours à l'esprit comment Jésus-Christ Notre Seigneur a exalté les Pauvres, déclarant qu'il considérez comme fait à Lui-même ce que leur est fait".³⁹

24. Le Père Hannibal ne se limite pas à affirmer que pour lui Jésus est l'objet et le but de toute son existence, mais décrit - dans les lignes omises - comment en fait toutes ses pensées, affections et actions sont pour Jésus. Il peut, sans aucun doute, faire sienne la confession de l'apôtre Paul: "Car pour moi, la Vie c'est le Christ et mourir représente un gain" (Ph 1, 21). De plus, dans cet amour qui est le sien, Jésus et ses frères et sœurs se fondent, en particulier les enfants, les pauvres, les souffrants et les mourants. L'expérience qu'il a eue, après avoir aidé un pauvre, lorsqu'il a vraiment vu et embrassé Jésus en lui, peut être considérée comme le paradigme de sa vie.

³⁹ *Dichiarazioni e Promesse (per i Religiosi Rogazionisti)*, San Pier Niceto 15 agosto 1910, 2ª, in *Scritti, V, Regolamenti (1883-1913)*, 2009, pag. 579-581.

L'expérience confirme que nous pouvons vivre ensemble comme des frères, si nous avons cette vraie humilité et acceptation mutuelle dans nos cœurs, et avec un engagement partagé nous pouvons orienter notre apostolat vers les petits et les pauvres si nous les aimons dans le Seigneur. Ces indications confiées aux *Déclarations et Promesses* trouvent une clarification et une illustration supplémentaires dans les premières Constitutions de la Congrégation. approuvées par l'Évêque de Messine le 6 août 1926.⁴⁰

25. " La Congrégation est composée de prêtres avec leurs Clercs et Frères Coadjuteurs respectifs, qui tous sont unis par le lien de la Charité et par un même but, forment un seul cœur et une seule âme, et tous vivent sous la même discipline" (art. 8).

La référence aux Actes des Apôtres est évidente avec l'appel à l'unité des esprits et des cœurs. Dans les articles qui suivent, il y a une exhortation à vivre "avec un grand amour", comme de vrais "frères spirituels", en collaborant avec "douceur et charité" (art. 10-11).

Les Constitutions dédient un chapitre à la "charité fraternelle", qui est introduit par l'invitation à écouter l'exhortation de Jésus: "Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés! À ceci tous reconnaitrons que vous êtes mes disciples si vous avez de l'amour les uns pour les autres" (Jn 13, 34-35) (art. 77).⁴¹

Il est alors précisé que le précepte de la charité est placé à la base de notre vie fraternelle, qui nous appelle à vivre unis dans une parfaite fraternité, puisque le lien du très précieux Sang de Jésus-Christ fait de nous une famille spirituelle.

Nous sommes invités à vivre la fraternité avec un vrai sentiment du cœur, avec des expressions d'affection et de proximité à diverses occasions, à être solidaires et à offrir un soutien mutuel, même dans le domaine spirituel.

Puisque notre amour fraternel vient du Seigneur, il accueillera et se donnera à tous, saura pardonner et oublier les torts, comme notre Père nous pardonne, fera de nous des opérateurs de dialogue et de paix.⁴²

3.2. Communion et Communauté Rogationniste

26. Dans notre Congrégation, cette réflexion sur la vie fraternelle en communauté a été abordée par le VIIe Chapitre Général (1986), qui nous a remis le document *Communion et Communauté Rogationniste*.

Il précise qu'il s'agit d'un choix de la Congrégation et d'un choix eucharistique providentiel car "en tant que Rogationnistes, nous sommes engendrés par l'Eucharistie, le sacrement qui révèle la communauté et qui anticipe et prépare la communion parfaite".⁴³

A la lecture de la situation, le document ne craint pas de pointer les tensions qui sont parfois présentes dans les communautés et qui se dégagent de certaines "attitudes: difficulté à s'accepter avec un esprit de foi, évaluation et considération des personnes sur la base de critères d'efficacité, de la charge et du travail effectué; l'autorité séparée de l'influence; la prééminence de l'engagement administratif managérial du supérieur au détriment de celui de l'animation spirituelle; l'indépendance mutuelle et ambiguë, la rare attention et la valorisation des talents personnels; ce sont toutes des causes et des raisons de ressentiment et d'isolement au sein de la communauté".⁴⁴

⁴⁰ Cfr DI FRANCIA A., *Scritti, Regolamenti*, vol. VI, pag. 724 ss

⁴¹ Cfr. Ib. pag. 739.

⁴² Cfr. Ib. art. 78-82.

⁴³ CCR 5.

⁴⁴ Ib. 17.

27. Dans les passages suivants, on observe que le thermomètre de la qualité et de l'intensité de la communion peut être vérifié dans la prière et dans la célébration eucharistique. Le regard sur la situation se termine par la présentation d'ombres et de lumières: "La communion dans nos communautés est vivante et présente, mais certainement mortifiée et minée par les individualismes, les hypocrisies, les introversions, les soupçons, les divisions, le carriérisme, l'activisme, le formalisme, le nivellement culturel et la fatigue spirituel. Nos communautés ne sont pas que cela, bien sûr. Les aspects édifiants ne manquent pas comme la fraternité, la liberté d'esprit, la simplicité, la solidarité, l'amitié et le dialogue".⁴⁵

Trente-cinq ans se sont écoulés depuis ce Document et il y a eu de grands changements dans le contexte socioculturel et dans la vie consacrée elle-même. Encore une fois, si nous voulions nous arrêter pour une analyse, nous trouverions des éléments qui favorisent et d'autres qui rendent plus difficile la vie fraternelle en communauté.

28. Notre document affirme que le Rogate est placé au centre de la communion entre Dieu et les Rogationnistes, car c'est la parole révélatrice de la Divine Communion, et rappelle que le 1er juillet 1886 est le jour de la communion Rogationniste.

Après cette prémisse, la réflexion s'oriente directement vers la communauté qui doit être une communauté d'écoute, de grâce, zélée, fidèle et miséricordieuse.

Puisqu'une telle communauté n'est pas née par magie, le besoin de formation à la vie de communion se fait sentir dès la promotion des vocations. Dans ce contexte, les indications recommandées aux formateurs sont intéressantes:

"D'une part, elles favoriseront un accompagnement individuel attentif et une autoformation consciente et responsable, facilitant la créativité et la spontanéité, d'autre part elles éduqueront à vivre et à se sentir partie vivante et vitale d'un «unique corps»: le Christ, l'Église, la Congrégation. Dans ce corps est bon, vrai et juste, seul ce qui fait que toute la communauté grandit bien organisée".⁴⁶

Les pages qui suivent précisent que le chemin de la communion fraternelle se déroule progressivement, avec des chemins appropriés pour les étapes ultérieures, comme élément fondamental de la formation permanente.

Le but de ce chemin est la communauté rogationniste, signe de communion:

"Illuminée par la Parole de Dieu, renforcée par la rencontre avec le Seigneur dans la Liturgie, nourrie quotidiennement par le «Pain de vie», la communauté réalise cette union fraternelle qui est signe et anticipation dans le temps de la réalité future, toujours entrevue et jamais complètement possédée pendant le chemin".⁴⁷

29. Dans la partie conclusive, le document résume et approfondit les éléments essentiels à prendre en charge pour promouvoir la communion fraternelle. Il s'attarde d'abord sur l'Eucharistie, source de communion avec Dieu et avec les frères, et exhorte: "La communauté rogationniste, à la lumière de la célébration eucharistique du 1er juillet, est appelée à découvrir et à vivre son identité eucharistique en interprétant et en structurant sa vie à partir de l'Eucharistie".⁴⁸

Les éléments de communion sont alors indiqués: la prière âme de communion, la prière rogationniste, autorité et service, obéissance et dialogue, observance régulière, amour de l'Institut, travail, partage des biens, douleur salvatrice, hospitalité et mémoire des confrères défunts.

⁴⁵ Ib. 21.

⁴⁶ Ib. 44.

⁴⁷ Ib. 60.

⁴⁸ Ib. 67.

Enfin, le document se concentre sur les domaines de la communauté locale et indique des suggestions utiles sur quelques moments et organismes importants de la vie de communion, capables de faire de la communauté un signe et un instrument de communion.

3.3. La communion fraternelle dans notre Règle de Vie

30. Nos Constitutions ont particulièrement soigné cet aspect de la vie fraternelle en communauté, dans sa dimension charismatique, et nous offrent un précieux moyen de réviser notre vie.

Nous sommes invités à reconnaître et à aimer la Congrégation comme notre famille spirituelle. Nous y vivons ensemble comme des frères, égaux, dans le même esprit, dans les idéaux, dans l'apostolat et, surtout, dans la sainteté de la vie.⁴⁹ Notre amour fraternel, pour être authentique, doit venir d'un cœur libre de liens exclusifs et ouvert à une authentique communion avec Dieu et avec nos frères et sœurs.⁵⁰ Dans cette authentique fraternité spirituelle, qui devient amitié, don et service mutuel, nous témoignons du choix de la chasteté pour le Royaume.⁵¹

Après les indications susmentionnées, les Constitutions, dans la deuxième partie, *La vie consacrée rogonniste*, consacrent le chapitre VIII à la «vie fraternelle en communauté», qui est un don de l'Esprit⁵² qui nous appelle à vivre le même charisme, sous la même règle, pour la même mission. Elles nous rappellent donc que le nouveau commandement de Jésus *Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimé* (Jn 15,12), selon l'enseignement de notre Fondateur, alors *qu'il forme l'insigne des vrais chrétiens, est un précepte primaire pour cet Institut, comme celui d'aimer Dieu par-dessus tout, de tout cœur, de toute âme, de toutes les forces.*⁵³

31. La communauté, don de l'Esprit, est fondée sur la spiritualité de communion et se construit autour du *centre amoureux*⁵⁴ de l'Eucharistie. Dans cette école, malgré nos nombreuses diversités, nous apprenons le dialogue et la coexistence fraternelle, en nous engageant à cultiver les vertus qui sont à la base de toute coexistence sociale telles que "le culte de la vérité, sans lequel la paix et le bien commun sont impossibles; sincérité dans les relations personnelles; la justice appliquée avec miséricorde; le respect des opinions d'autrui et la bonté exprimée dans le souci concret de tous les confrères".⁵⁵

Notre lien surnaturel et le partage de la mission charismatique nous amènent à donner importance aux temps prévus de vie communautaire qui renforcent concrètement la vie fraternelle.⁵⁶ Nous grandissons ensemble comme communauté et individuellement si sommes capables d'écouter, en nous confrontant "plus fructueusement et plus humblement, générant respect, compréhension et créativité".⁵⁷ Ainsi la joie d'être ensemble peut naître de l'effort du dialogue, qui devient un authentique témoignage évangélique qui fascine et implique.⁵⁸

⁴⁹ Cfr. Const. art. 4.

⁵⁰ Cfr. lb. art. 33.

⁵¹ Cfr. lb. art. 36.

⁵² Cfr. VFC 8.

⁵³ Cfr. art. 50. DI FRANCIA A. M., *Dichiarazioni e Promesse*, 9^a, *Scritti*, V, p. 591.

⁵⁴ DI FRANCIA A. M., *Regolamenti per le Figlie del Divino Zelo*, in *Scritti*, VI, p. 396.

⁵⁵ Const. art. 51

⁵⁶ Cfr. lb. art. 52.

⁵⁷

⁵⁸ Cfr. lb. art. 54.

Le Père Hannibal aimait Jésus et les Pauvres d'un seul amour. Si notre fraternité grandit autour de l'Eucharistie, elle doit en même temps se distinguer car elle vit *avec* et *pour* les pauvres.⁵⁹ Pour la même raison et plus encore, la communauté est proche des confrères âgés et malades.⁶⁰

32. Chacun de nous est appelé à se sentir responsable et à promouvoir la qualité de la vie communautaire, qui "se manifeste avant tout dans un style de vie simple et sobre et trouve sa meilleure expression dans la prière quotidienne, dans le respect et l'accueil de chaque confrère. Nous nous ouvrons donc à la compréhension mutuelle, au pardon mutuel et à la correction fraternelle, en accueillant notre confrère en difficulté avec charité. Nous partageons des moments de détente".⁶¹ Parfois, nous ressentons le malaise de ne pas percevoir autour de nous une communauté qui nous aide à grandir humainement et spirituellement. Dans ce cas, nous devons nous demander quel est notre engagement pour favoriser la croissance de notre communauté. Les Constitutions, dans la partie conclusive de cet important chapitre, mettent l'accent sur deux composantes particulièrement précieuses pour le soutien de notre vie fraternelle en communauté. Nous les rapportons intégralement pour ne rien perdre des sages indications qu'ils nous confient.

"Art. 56 - La direction du Supérieur - Le rôle du Supérieur est fondamental pour donner sens et qualité à la vie de la Communauté. Il se voit confier la tâche exigeante d'une présence constante, capable d'animer, de proposer, d'aider, de favoriser le dialogue et de prendre des décisions réfléchies. Guidée par le Supérieur, la Communauté se trouve en harmonie dans la fraternité et efficace dans le service apostolique et ministériel".⁶²

33. Concernant l'autorité et le service, le document capitulaire (1986) *Communion et Communauté Rogationniste*, s'exprime ainsi: "L'autorité de celui qui préside la communauté dans la charité est un signe de l'autorité du Christ, qui s'exprime en termes de service jusqu'au don total de la vie (Jn 10, 11-12). La charge de supérieur dans la communauté doit s'exercer de la même manière. Elle se concrétise en guidant, par la parole et par l'exemple de vie, les confrères vers la sainteté; en veillant à ce que personne ne se perde (Jn 17, 12) et ne prenne du retard sur le chemin de la croissance; en aidant, en encourageant, en promouvant, en aimant et en estimant les frères qui lui ont été confiés".⁶³

"Art. 57 - Rencontres communautaires et instances de participation - Dans la vie fraternelle, chaque membre est appelé à la coresponsabilité et à la participation à la mission, à l'exercice du dialogue et du discernement. Les rencontres communautaires et les divers organes de participation sont des lieux et des moments de croissance dans la spiritualité de communion et dans la recherche de la volonté de Dieu, c'est pourquoi nous intervenons de manière responsable dans un esprit de collaboration et d'obéissance, en offrant au Supérieur les meilleures conditions pour prendre les décisions nécessaires en vue du bien de la vie fraternelle et de la mission".⁶⁴

Le document susmentionné nous fournit encore une suggestion pour rendre les réunions communautaires vraiment précieuses, en parlant du Conseil de Famille:

"Le Conseil de Famille est l'organe qui fait participer et responsabiliser tous les frères à la vie de la communauté. Il doit être caractérisée par la vérité, la sincérité, le

⁵⁹ Cfr. Ib. art. 55.

⁶⁰ Cfr. Ib. art. 59.

⁶¹ Ib, art. 58

⁶² Cfr. FaT 20; VFC 50.

⁶³ CCR 71.

⁶⁴ Cfr. VFC 50.

respect mutuel et la charité. Ici, les Rogationnistes montrent leur capacité à dialoguer avec attention et respect de l'opinion d'autrui. Le Conseil de Famille offre une possibilité très importante pour la communauté de grandir en communion à travers le partage des responsabilités et des décisions".⁶⁵

3.4. L'ouverture missionnaire et la décentralisation dans la Congrégation

34. Dans les années 1950, la Congrégation a commencé l'ouverture missionnaire hors d'Italie, progressivement vers les Amériques puis, dans les années 1970, vers les Philippines et l'Afrique, en outre en Inde et dans l'Europe et, récemment, aussi en Australie. De 155 religieux, au 31 décembre 1950, avec la bénédiction du Seigneur, nous sommes passés au 31 décembre 2020, à 591 confrères.

Ce fut un chemin de croissance de la Congrégation qui s'est déroulé dans un contexte socio-culturel de grands changements, avec des implications positives et d'autres problématiques.

35. Le document final du XIIe Chapitre Général, "*Voyant les Foules, il ressentit de la Compassion pour elles et dit: Rogate*" - *Notre identité charismatique dans les défis d'aujourd'hui*, décrit brièvement les problèmes et les défis d'aujourd'hui de la vie consacrée rogationniste.

"En tant qu'institut religieux, nous nous trouvons confrontés à de nombreux problèmes, tels que l'équilibre des différentes dimensions de la vie consacrée, l'exercice de l'autorité et de l'obéissance, la formation des nouvelles générations, la crise des vocations et en particulier celle du religieux frère, le vieillissement, l'insertion dans de nouveaux contextes géographiques, l'accueil et l'intégration des diversités ethniques et culturelles, l'expansion de l'apostolat paroissial, les dynamiques de décentralisation, la refonte des structures et des œuvres apostoliques, la crise économique.

Ces problèmes peuvent se résumer en un triple défi: faire de notre existence un témoignage évangélique, trouver des motifs de joie et de célébration dans la vie fraternelle en communauté, vivre l'engagement de la suite et de la mission comme annonce de miséricorde et de prophétie.⁶⁶

36. Nous constatons que dans les différentes zones géographiques et Circonscriptions, il existe divers problèmes mentionnés dans le document susmentionné. La décentralisation administrative, avec la mise en place des Provinces, Quasi-Provinces et Délégations, d'une part a donné aux Circonscriptions une autonomie propre pour faciliter la gestion des situations locales, d'autre part elle les a confrontées à des difficultés pour faire face à des urgences particulières.

Les Constitutions, mises à jour à la fois pour la nécessité d'intégrer le développement de la théologie de la vie religieuse et pour codifier la nouvelle structuration de la Congrégation qui s'est produite avec la décentralisation, ont ressenti le besoin de souligner que dans le chemin de la Congrégation, il doit être sauvegardé, en même temps, à la fois la décentralisation et l'unité, et le sens d'appartenance.

"La mission que nous partageons nous appelle à participer, avec responsabilité à différents niveaux, aux choix de toute la Congrégation. Dès lors, celui qui exerce le service de l'autorité privilégie cette participation selon les modalités prévues par les systèmes juridiques. La décentralisation de la Congrégation conjugue l'unité de l'Institut

⁶⁵ CCR 85.

⁶⁶ VLF 22

et la juste autonomie de ses parties, selon le principe de subsidiarité, à travers une répartition adéquate des compétences et des pouvoirs.⁶⁷

37. C'est une sage disposition qui répond à un besoin existentiel de la Congrégation qui est une institution vivante, dans son ensemble et dans ses parties. Et donc, comme cela arrive dans tout organisme vivant, les parties sont interdépendantes les unes des autres et avec le tout.

Nous devons convenir que l'âme pour le bon chemin de la Congrégation dans son ensemble est le sens profond d'appartenance et de vie fraternelle.

"Trouver des motifs de joie et de célébration dans la vie fraternelle en communauté" est l'un des trois défis que le Chapitre Général nous propose. Cela peut sembler une utopie, si l'on pense à toutes les difficultés auxquelles nos Communautés doivent faire face, mais c'est une invitation à l'espérance, fondée sur la foi et aussi sur notre engagement personnel.

3.5. Sous le signe de la synodalité

38. Lors du Synode des Évêques de 2018 sur le thème "Jeunes, foi et discernement vocationnel", une large place a été accordée à la synodalité. Dans l'Exhortation Apostolique post-synodale *Christus vivit!* adressée aux Jeunes et à tout le Peuple de Dieu, le Pape François insiste sur la synodalité avec des considérations qui renvoient directement au monde de la pastorale des jeunes mais qui conservent la même valeur et la même pertinence si elles sont attribuées à la vie religieuse.

" La pastorale des jeunes ne peut être que synodale, autrement dit, constituer un "marcher ensemble" qui implique une «mise en valeur des charismes que l'Esprit donne selon la vocation et le rôle de chacun des membres [de l'Eglise], à travers un dynamisme de coresponsabilité. [...] Animés par cet esprit, nous pourrions avancer vers une Eglise participative et coresponsable, capable de mettre en valeur la richesse de la diversité dont elle se compose, en accueillant aussi avec gratitude l'apport des fidèles laïcs, notamment des jeunes et des femmes, celui de la vie consacrée féminine et masculine, et celui de groupes, d'associations et de mouvements. Personne ne doit être mis ou ne doit pouvoir se mettre à l'écart»".⁶⁸

"De cette façon, en apprenant les uns des autres, nous pourrions mieux refléter ce merveilleux polyèdre que doit être l'Eglise de Jésus-Christ. Elle peut attirer les jeunes précisément parce qu'elle n'est pas une unité monolithique, mais un canevas de dons variés que l'Esprit répand sans cesse en elle, en la rendant toujours nouvelle malgré ses misères".⁶⁹

39. Les mots «cheminer ensemble» expriment le mieux la synodalité et nous rappellent que, faute de trouver soutien et encouragement dans l'aide fraternelle, nous risquons de ne pas trouver la force d'aller de l'avant.

L'interrogation sur la synodalité appartient à la fois au Gouvernement Général et aux Gouvernements des Circonscriptions et des Communautés individuelles, chacun avec ses propres énergies et faiblesses, ressources et insuffisances. Ce qui ne doit pas faillir, c'est en effet le sentiment d'appartenance, le sentiment, ni plus ni moins, d'une vraie «famille», quand on parle de notre Congrégation ou de notre Famille Religieuse.

⁶⁷ Const. art. 133.

⁶⁸ CV 206

⁶⁹ Ib. 207

Cela signifie porter chacun les fardeaux des autres, les problèmes mais aussi les richesses, prendre soin des souffrances, mais aussi partager les joies, nous encourager et nous soutenir pour surmonter les moments de crise et élargir ensemble notre regard et notre cœur vers l'espérance.

Pour passer des énoncés de principe aux aspects pratiques, notre synodalité a besoin de s'exprimer dans le partage de l'analyse des situations, dans l'identification partagée des objectifs à atteindre, des étapes à franchir et des projets à effectuer, c'est-à-dire la planification de l'ensemble du voyage, dans lequel convergent les programmes individuels.

A l'unité des esprits et des cœurs doit donc succéder l'unité des forces. Le Pape François nous exhorte à maintes reprises à nous méfier de l'autoréférentialité.⁷⁰ Cela peut être une tentation tant pour les individus que pour les différentes parties qui composent une Congrégation, qui doivent s'identifier en la personne d'un saint Fondateur, d'un seul charisme et d'une mission unique et partagée. Dans notre cas c'est donner le charisme du Rogate à l'Église et au monde. C'est dans cette direction que nous sommes appelés à ramer ensemble.

3.6. Notre Famille Religieuse

40. La décentralisation de la Congrégation a commencé il y a quelques décennies et s'est déroulée à travers la constitution de certaines Circonscriptions en Provinces, puisqu'on leur a reconnu les conditions nécessaires à une autonomie adéquate, d'autres comme Quasi-Provinces et d'autres encore comme Délégations. On peut, à juste titre, parler de *travaux en cours* car le besoin de décentralisation s'accompagne de la croissance de la Congrégation elle-même.

Cette situation implique une orientation qui, à travers un discernement partagé, prend en compte le cheminement global de la Congrégation; qui soit conscient des faiblesses et des forces de chaque partie; qui puisse faire un discernement sur les choix les plus appropriés à faire concernant la consolidation de la Congrégation dans son ensemble et dans les parties individuelles et, par conséquent, intervenir pour promouvoir l'unité des forces à mettre en place.

41. Pour avancer, il faut donner corps aux besoins de la synodalité et traduire le partage en choix opérationnels.

Faisons quelques considérations générales. Dans les Circonscriptions, à certains égards, les situations sont très différentes.

Il y a une diversité de chemins, car certaines ont une histoire séculaire derrière elles, d'autres seulement quelques décennies. Il y a donc des présences encore plus récentes, avec une bonne croissance, qui sont en mesure de se détacher de la Circonscription maternelle et de commencer leur propre chemin, qui de toute façon a besoin de soutien et d'accompagnement. Parmi les Circonscriptions il y a une disparité de ressources car dans certaines il y a de nombreux religieux qui ont achevé leur première formation, et ceux en chemin, certains majoritairement jeunes, tandis que dans d'autres les religieux sont, en moyenne, avancés en âge et insuffisants pour conduire les œuvres.

La richesse du personnel est souvent contrée par la précarité économique, qui peut aussi conduire à limiter l'entrée de nouvelles vocations, de peur de ne pas pouvoir faire face à l'engagement économique auquel doit faire face leur parcours de formation. D'autre part, dans les Circonscriptions en pénurie de vocations, en général, les ressources

⁷⁰ Cfr. EG 8.

économiques ne manquent pas, même si dans la dernière période elles ont considérablement diminué.

Les Circonscriptions qui sont en phase de croissance ont besoin de mûrir dans l'expérience, de former leurs formateurs, de promouvoir la naissance et la croissance d'œuvres socio-caritatives et de préparer des religieux appropriés pour les guider, faire face aux coûts de la construction de sièges pour l'apostolat. Cependant, les Circonscriptions qui se plaignent du manque de personnel religieux rencontrent la difficulté de gérer de grands édifices, car ils sont souvent peu utilisés.

En abordant ces difficultés et d'autres, des solutions possibles sont recherchées localement et, parfois, même en dehors de sa propre zone géographique, en particulier dans le cadre de la promotion des vocations.

Il est naturel et compréhensible que cela se produise, mais il devrait être tout aussi important et nécessaire d'élargir notre regard à la Congrégation dans son ensemble. Il est vrai que l'on peut craindre le risque d'assumer les difficultés des autres Circonscriptions mais, en même temps, il faut être conscient qu'ainsi les ressources sont aussi partagées.

42. Considérant cette scène de la situation, on devrait y avoir une profonde conviction de la part de tous que nous sommes une seule institution, un organisme vivant dans lequel les différentes parties - personnes, communautés et circonscriptions - reçoivent et donnent (en même temps), dans un échange vital.

D'où l'importance que dans le premier chemin de formation soit pris soin d'inculturer le charisme dans la réalité locale et, en même temps, d'étendre le regard des jeunes en formation à toute la Congrégation, (développer le sentiment d'appartenance à sa propre Communauté). Si les jeunes ont grandi avec la conviction que toute la Congrégation est leur maison, ils seront naturellement intéressés à savoir quel est le chemin des autres Circonscriptions et cultiveront une volonté missionnaire d'aller, avec un sentiment de liberté, là où la fraternité appelle, car où qu'ils soient, ils se sentiront chez eux, avec leurs frères.

Si telle est la situation et on grandit avec cette sensibilité, il est clair qu'il faut une direction qui ait une vision la plus large et la plus complète possible des différentes réalités. Il faut qu'un réseau soit actif entre les Communautés et les sièges des Gouvernements de Circonscription, et donc du Gouvernement Général, dans lequel se partagent les problèmes et les difficultés, ainsi que les disponibilités et les ressources.

43. Dans cet esprit, sans doute aux différents niveaux - des Confrères, des Communautés et des Circonscriptions - nous serons concernés à la fois par les besoins et le cheminement personnel, de notre propre Communauté, de la Circonscription et de la Congrégation en général.

Ce n'est pas une nouveauté, car ce partage et cette collaboration sont rappelés par notre réglementation et sont devenus opératoires après le processus de décentralisation de la Congrégation. Récemment, après les réunions des Conférences des Supérieurs et des Conseils de Circonscriptions, cet aspect a été approfondi et on est arrivé aux *Orientations pour l'échange de Personnel Religieux entre les Circonscriptions*, promulguées avec la lettre circulaire du 24 octobre 2020, prot. n. 220/20. La décision de démarrer le Scolasticat International à Rome, qui débutera en septembre prochain, s'inscrit également dans cette perspective.

Probablement, pour faciliter ce processus, nous devons adapter davantage notre réglementation à ce besoin de partage, de collaboration et de coordination, avec l'ajout d'un article des normes ou d'un correctif, mais avant cela, il faudra promouvoir, partout dans la Congrégation, le chemin de croissance du sentiment d'appartenance.

Un enseignement très ancien sur la valeur du partage communautaire nous vient de l'Imitation du Christ: "Celui qui cherche son bien personnel perd aussi le bien qui appartient à la vie en commun".⁷¹

3.7. L'appartenance à la Circonscription

44. Nous venons de rappeler que les *Constitutions* nous disent que "la décentralisation de la Congrégation conjugue l'unité de l'Institut et la juste autonomie de ses parties".⁷² C'était un choix obligatoire de diviser la Congrégation en Circonscriptions, car elle se développait dans des zones géographiques très éloignées et culturellement distinctes.

Cela s'est passé "pour mieux diffuser et réaliser le charisme et la mission dans des lieux et des cultures différents", comme nous le rappellent encore les Constitutions, qui renouvellent l'exhortation à cheminer ensemble, affirmant que "l'unité et la communion de toute la Congrégation sont des biens suprêmes à être gardés et poursuivis avec tout engagement".⁷³

Comme nous l'avons rappelé, la réglementation insiste pour recommander la protection de l'unité de la Congrégation ainsi que la juste autonomie des Circonscriptions car elle reconnaît qu'il s'agit de deux aspects complémentaires par nature. Pour faciliter le dialogue de ces deux aspects, le principe de subsidiarité prend le relais, "selon des rôles et des responsabilités partagés. Ainsi le réseau de relations innerve le tissu vital de la Congrégation et constitue la base d'une véritable communion entre confrères, permettant de reconnaître la variété des formes dans l'expression de la vocation et de la mission communes".⁷⁴

45. Donc subsidiarité comme coresponsabilité dans le respect des rôles. Un autre aspect qui caractérise la subsidiarité est le partage, comme nous le rappelle la *Vie fraternelle en Communauté*: "Les nouvelles structures de gouvernement résultant des Constitutions rénovées requièrent une beaucoup plus grande participation de la part des religieux et religieuses. D'où l'apparition d'une manière différente d'affronter les problèmes en faisant appel au dialogue communautaire, à la coresponsabilité et à la subsidiarité. Tous les membres sont amenés à s'intéresser aux problèmes de la communauté. Cela modifie considérablement les rapports interpersonnels, et par suite la façon de considérer l'autorité".⁷⁵

À *vin nouveau outres neuves*, désigne un élément nouveau utile à la compréhension, lorsqu'elle définit "la subsidiarité comme un exercice de confiance mutuelle et de collaboration généreuse de tous et avec tous".⁷⁶

Le choix d'une éventuelle érection ou suppression d'une Maison, qui a lieu "après consultation ou proposition du Supérieur de la Circonscription concernée",⁷⁷ s'inscrit dans la ligne de la subsidiarité. La réflexion que nous menons nous amène à croire qu'un tel choix, sauf raisons exceptionnelles, doit trouver une place dans la planification, en accord avec le Gouvernement Général, compétent pour le cheminement de la Congrégation, avec lequel celui des Circonscriptions doit être harmonisé. Par conséquent, dans la normalité des choses, ces choix doivent être comparés ensemble dès le départ. Il est compréhensible

⁷¹ Cfr. TOMMASO DA KEMPIS, *L'imitazione di Cristo*, livre III, c. 13, 1.

⁷² Const. art. 133.

⁷³ Ib. art. 168.

⁷⁴ Ib. art. 169.

⁷⁵ VFC 5.

⁷⁶ VNON 31.

⁷⁷ Cost. art. 154.

que les Gouvernements des Circonscriptions mènent des enquêtes, mais pas qu'ils prennent des mesures qui de quelque manière engagent.

46. Les Circonscriptions ont leur propre Directoire, un règlement intérieur qui permet, avec le discernement du Chapitre ou de l'Assemblée, et avec l'autorisation voulue, d'adapter certains articles des Normes aux réalités locales.⁷⁸ Probablement, il peut être approprié que dans cette norme particulière, il y ait aussi un espace pour l'exhortation à vivre l'appartenance à la Communauté et à la Circonscription conjointement avec le sentiment d'appartenance à la Congrégation.

Nous venons de rappeler les *Orientations pour l'échange de Personnel Religieux entre les Circonscriptions*", qui doivent être incluses dans cette vision unitaire de la Congrégation.

Notre réglementation laisse opportunément l'échange de personnel religieux au discernement du Supérieur Général, car il intervient dans le contexte de situations particulières qui doivent être évaluées dans le développement global de la Congrégation. Sans aucun doute, la motivation principale de l'échange de personnel doit être l'entraide fraternelle entre les Circonscriptions, qui repose sur la générosité et la disponibilité missionnaire des personnes.

Cette motivation fondamentale peut parfois être associée à une situation de malaise qu'un religieux peut éprouver dans le contexte dans lequel il se trouve, pour des raisons particulières, ou pour le désir d'exprimer sa propre identité Rogationniste dans une Circonscription où il croit pouvoir mieux exploiter les dons personnels reçus du Seigneur. En d'autres termes, il faut garder à l'esprit que quiconque entre dans la Congrégation fait son entrée dans une Circonscription mais, en même temps, il appartient à la Congrégation dans son ensemble.

Revenons à l'importance d'acquérir cette ouverture dès la première formation, dans une dimension missionnaire claire.

47. Sur ce thème du lien entre les Maisons, les Circonscriptions et la Congrégation, nous avons dans les *Constitutions* un article particulièrement significatif concernant la solidarité dans le partage des biens matériels, que je souhaite rapporter: "*Collaboration entre Maisons et Circonscriptions* - Chaque Communauté, dans son administration temporelle, se sent la responsabilité et l'intérêt constant pour le développement de la Congrégation. Elle évite toutes les formes de luxe, de revenus excessifs et d'accumulation de biens.⁷⁹ Elle collabore activement avec le Gouvernement de la Circonscription et Général, dans un esprit fraternel de partage des biens".⁸⁰

Le juste partage des biens doit avoir pour fondement avant tout la conviction que les biens que nous administrons appartiennent à la Congrégation, à l'Église et, par conséquent, aux pauvres.

La réglementation prévoit à juste titre que les Circonscriptions et les Communautés jouissent, dans la mesure du possible, d'une autonomie économique, qui leur permet de faire face à la gestion de la Circonscription ou de la Maison, en matière de vie et d'apostolat, avec tout ce qui en découle.

Nous devons administrer les biens avec confiance en la Providence divine mais aussi avec sagesse, prévoyance, pesant la programmation et procédant à sa vérification, veillant à l'épargne afin de faire face aux imprévus et aux besoins d'entretien de la Maison.

⁷⁸ Cfr. Ib. art. 180.

⁷⁹ Cfr. CIC 634, 2.

⁸⁰ Const. art. 190.

48. La partie conclusive de l'art. 190 des *Constitutions*, au regard de la réflexion que nous menons sur la communion fraternelle, est une claire invitation à passer des déclarations et des bonnes résolutions aux faits concrets, en faisant nôtres les paroles du *Code de Droit Canonique*.

Nous sommes invités d'abord à éviter le luxe, qui se heurte à notre choix de nous consacrer aux Pauvres et de vivre à leurs côtés.

Nous sommes invités à éviter le gain excessif, car cela peut facilement correspondre à une perte de juste gain de la part des autres confrères. Une autre raison de se prémunir contre un gain excessif peut découler du choix que nous professons de la liberté des biens matériels et de la gratuité dans notre service apostolique.

Nous sommes alors exhortés à éviter l'accumulation, à la fois pour le devoir d'aider les pauvres, et parce que, en vrais frères avec les autres Communautés de la Circonscription et avec les confrères des autres Circonscriptions, nous avons le devoir d'un partage équitable des biens.

49. A la base de ce choix de partage, nous devons poser le critère que, nous tous, solidairement, voulons promouvoir le chemin de la Congrégation dans son ensemble, et nous devons être conscients que les ressources personnelles et économiques sont également finalisées, en même temps, pour le bien non seulement de sa propre Communauté et/ou Circonscription, mais aussi celui de toute la Congrégation.

Dans ce domaine aussi, il faut une direction qui ait une vision large du chemin qui on est en train d'accomplir, des points de faiblesse et des points de force, des besoins et des richesses, au sens le plus large. Ce rôle appartient au Gouvernement Général, en raison de la confiance et du mandat qu'il a obtenu du Chapitre Général, et il est nécessaire que par le Supérieur Général avec son Conseil il soit assumé de manière responsable, en subsidiarité et en synodalité. Le Gouvernement Général, sur la base de la réglementation, doit avoir la possibilité concrète de devenir un point de référence et de rencontre pour les ressources et les demandes d'aide provenant des Communautés et Circonscriptions, en menant une action efficace de médiation et de répartition équitable.

3.8. La cellule de la Communauté unie

50. Dans la réflexion que nous menons sur la vie fraternelle en Communauté, nous tournons délibérément notre regard vers le chemin de la Congrégation, la famille qui nous a accueillis comme adolescents, jeunes ou moins jeunes, et est devenue notre nouvelle Maison, au service du Seigneur, selon le charisme du Rogate, qui nous a été donné pour le donner à l'Église et au monde.

La communauté religieuse est une cellule vivante de la Congrégation, qui vit de la vie de ses parties, Circonscriptions et Communautés.

Il y a une interdépendance claire dans la Congrégation entre les institutions qui assurent le service de l'autorité - aux niveaux central, de Circonscription et local - et les Communautés religieuses, qui sont animées et guidées par elles. Le dicton est proverbial que chaque peuple a les dirigeants qu'il mérite. Une Congrégation qui, dans la généralité de ses membres, a des responsables engagés et conséquents dans le choix de la consécration, très facilement dans le choix de ceux qui seront appelés à accomplir le service d'autorité identifiera des personnes aptes, et un cercle vertueux sera établi. Mais l'histoire peut aussi nous apporter des exceptions à tous les niveaux, politique et social, ecclésial ou de Congrégation.

51. Nous avons déjà insisté sur les mutations que l'on trouve aujourd'hui dans les communautés religieuses pour un ensemble d'éléments dépendant de l'évolution des situations socio-culturelles et, probablement, aussi de choix plus ou moins appropriés.

De plus, bien qu'aujourd'hui les nouveaux moyens de communication sociale provoquent le nouveau phénomène de mondialisation, ils persistent dans les différentes aires géographiques et culturelles, variables compréhensibles dans le mode de vie de la communauté religieuse locale.

Le XII^e Chapitre Général, dans le document de conclusion sur le thème particulier *En voyant les Foules, a éprouvé de la Compassion pour elles et a dit: Rogate - Notre identité charismatique face aux défis d'aujourd'hui*, face aux défis de la vie consacrée rogationniste, aujourd'hui, regarde en particulier à la vie fraternelle en communauté.

Le document est introduit par le mot «joie» mais le sujet de réflexion est le thème «communion», d'où, lorsqu'elle est authentique, jaillit la joie.

Nous voulons relire ces considérations éclairées du Chapitre Général:

3.8. La joie de la vie fraternelle en communauté

52. "Dans la vie fraternelle en communauté, nous exprimons la joie et la fête du vivre ensemble, qui concernent avant tout le bonheur intérieur et profond d'appartenir à une histoire commune, marquée par le charisme du Rogate. Nous sommes donc appelés à construire des communautés qui soient des écoles de prière, des lieux de rencontre et de dialogue, où nous pouvons vivre dans la confiance, l'estime, le soutien et l'attention mutuelle. Nous retrouver chaque jour comme «frères» dans le Christ est un facteur décisif pour l'affirmation de notre identité et de notre appartenance à une Congrégation perçue comme une «famille»".⁸¹

"La valorisation de cet aspect joyeux de la vie communautaire représente certainement un facteur de témoignage crédible et d'attraction envers ces jeunes qui essaient de faire dans leur vie «quelque chose de beau pour Dieu»".⁸²

"Certaines communautés connaissent de plus en plus la disproportion entre la charge apostolique et le nombre insuffisant de religieux. De plus, il y a le risque que l'activité apostolique soit parfois vécue de manière individualiste et sans référence à la communauté. Dans ce contexte, le service de l'autorité est appelé à intervenir à la fois pour réduire les activités apostoliques, si nécessaire, et pour harmoniser les initiatives des religieux individuels avec le projet apostolique de la Communauté et de la Circonscription".⁸³

"Dans l'exercice d'activités apostoliques multiples, il y a souvent le risque de négliger la dimension spirituelle et la vie communautaire elle-même. La présence parmi le peuple de Dieu, en particulier dans le monde des jeunes, doit nous aider à rechercher et à vivre une vie plus intense d'union avec Dieu, à témoigner de la beauté de la vie dans le Christ et de la joie même de la vie fraternelle en communauté".⁸⁴

⁸¹ VLF 28.

⁸² Ib. 29.

⁸³ Ib. 30.

⁸⁴ Ib. 31.

Chapitre Quatrième

La Communauté, vers la plénitude de la Communion

4.1. Communauté à construire

53. Habituellement, dans les documents, dans un langage politiquement correct, les mots qui définissent des situations idéales sont utilisés, en espérant qu'ils reflètent des conditions réelles. Concrètement, nous nous rappelons que nous devons «vivre ensemble» et que la «joie» et la «fête» doivent en jaillir. Il est immédiatement précisé que le «bonheur» est «intérieur et profond» et qu'il découle de notre choix commun et de notre fidélité au charisme.

Avec cette clarification, qui place la joie dans nos cœurs en priorité, une joie que personne ne peut enlever, il y a un certain doute que notre être ensemble, pour diverses raisons et situations, pourrait parfois ressembler plus à un enterrement qu'à une fête.

D'où l'invitation à «construire» la communauté, en nous engageant tous ensemble. On a pu constater que les Supérieurs qui assignent les religieux construisent la communauté, parfois en évaluant mal la capacité qu'ils ont à vivre et à travailler ensemble de la meilleure façon.

Mais le document, sans ignorer le fait qu'on peut trouver ensemble des confrères d'âges, de cultures et de chemins de formation différents, envisage avec confiance la possibilité de construire une communauté aussi idéale que possible. Elle nous invite à redécouvrir chaque jour que nous sommes «frères» dans le Christ, car cette appartenance fondamentale à la charité constitue la base et le fondement de notre fraternité dans la Congrégation.

C'est un constat très sage: pour construire la communauté, nous devons, jour après jour, retrouver notre identité de frères. Parfois, on s'empresse de blâmer de dysfonctions la communauté qui nous accueille et on ne se demande pas quelle est notre contribution à la construction de la communauté.

Une fois posé le fondement sacré de notre vivre ensemble, le document met l'accent sur les éléments humains qui doivent prendre le relais. Tout d'abord, il faut avoir et pressentir le sens de «appartenance à la Congrégation perçue comme *famille*». C'est redécouvrir chaque jour que nous sommes vraiment frères. Vivant côte à côte, nous ne nous sentirons pas étrangers à ceux avec qui nous habitons.

54. Nous pouvons construire notre fraternité si nous essayons de faire confiance à l'autre. Nous devons surmonter la méfiance et la suspicion. Même lorsque nous avons des doutes, nous devons nous efforcer à toujours bien penser. Si alors, objectivement, nous trouvons chez le frère un comportement hostile ou incorrect ou que nous considérons dangereux, nous devons avoir pitié, comme notre Père qui est aux Cieux est miséricordieux et prendre les mesures nécessaires comme indiqué dans l'Évangile de Matthieu (18, 15 -17) .

Nous sommes invités à estimer nos frères. Chacun de nous a des dons et des faiblesses.

Les bavardages et les commérages, qui s'arrêtent pour souligner les aspects négatifs, génèrent méfiance et dédain; d'autre part, l'appréciation des qualités de nos frères devient un élément constructif de la coexistence.

Être ensemble doit nous conduire à être attentifs aux autres, certainement pas à pointer du doigt, mais plutôt à être prêts, lorsque nous prenons conscience d'un problème ou d'une difficulté, à nous précipiter pour aider promptement et généreusement, animés par une véritable charité.

4.2. La Communauté lieu de rencontre et de dialogue

55. L'article du document capitulaire sur lequel nous nous attardons, tout en rappelant qu'à la base de notre vie fraternelle en communauté il y a le don de la consécration et les vertus humaines de la confiance et de l'estime, de l'attention et du soutien, souligne deux aspects qui définissent la communauté religieuse comme *lieu de rencontre et de dialogue*.

56. Il faut donner un sens large et non réducteur à l'expression *lieu de rencontre*. Il ne s'agit pas d'un lieu où l'on va se rencontrer, mais plutôt d'un environnement dans lequel on vit ensemble et on se rencontre, et parfois on se heurte, puis on continue à se rencontrer. Nous nous trouvons ensemble dans un contexte de vie et de travail, avec nos propres idées et habitudes, avec notre propre nature et culture, humeurs, maux, enthousiasme ou dépression, santé ou maladie, bonne humeur ou frustration, ferveur spirituelle ou fatigue, doutes et certitudes, vertus et défauts. Il est normal que des difficultés de coexistence surgissent et, lorsque les communautés sont constituées d'un nombre minimum de présences, la situation peut devenir optimale, si l'on parvient à bien s'entendre, ou invivable si être ensemble est difficile.

Une variable concernant la Communauté comme lieu de rencontre est sa mutation, c'est-à-dire l'insertion ou le transfert de certains confrères. Ce sont des circonstances qui peuvent améliorer ou aggraver la situation.

57. Ces considérations nous amènent à conclure qu'il faut faire de la Communauté aussi un lieu de *dialogue*.

Le thème «dialogue» est entré, après le Concile, dans la doctrine de la vie religieuse, comme un élément important pour le discernement de la volonté de Dieu, notamment au service de l'autorité en rapport avec l'attribution de sièges ou de charges aux religieux.

Le dialogue, en vue du discernement, est important lorsque nous nous réunissons pour la *lectio divina*, pour nous demander ce que la Parole de Dieu nous dit pour améliorer notre vie religieuse et notre apostolat.

L'*écoute* fait partie du dialogue, car évidemment il ne peut y avoir de dialogue s'il n'y a pas une véritable écoute de l'autre, une écoute sans préjugés, qui nous empêche d'accepter les arguments qui sont formulés; ce doit être une écoute pleine d'empathie, qui conduit à accueillir la personne avant tout, et aide à comprendre plus facilement la communication de sa pensée.

Le dialogue doit aussi être libre. Il doit y avoir du respect pour les gens et leurs idées, mais cela ne signifie pas qu'il faut craindre de présenter ses idées, car la solution la plus appropriée peut être atteinte précisément à partir de la comparaison et de la dialectique entre les différents points de vue.

58. Les lieux privilégiés de rencontre et de dialogue sont: le Conseil de Maison, qui assiste le Supérieur local dans l'animation et le gouvernement de la Communauté, et le Conseil de Famille. Ce dernier "a pour objet la planification et la vérification périodique des activités communautaires, apostoliques et administratives de la Maison et de ses membres. On y évalue les méthodes et les fruits des activités menées, et surtout on compare sa manière de vivre avec l'Évangile qui est la règle suprême de la vie religieuse".⁸⁵

⁸⁵ Nor. art. 278.

Le bon déroulement d'une Communauté, surtout lorsqu'elle gère des œuvres diverses et complexes de l'apostolat, nécessite une planification minutieuse, qui doit s'inscrire dans un projet de vie communautaire, à élaborer ensemble, à mettre en œuvre de manière responsable et à vérifier. Les Normes nous rappellent: "Dans chaque Communauté, nous élaborons le Projet de vie communautaire, pour organiser la vie spirituelle et fraternelle, planifier les initiatives de formation permanente et harmoniser les activités et engagements apostoliques internes et externes. Une planification minutieuse, en effet, favorise également la discipline".⁸⁶

Pour cet accomplissement, nous avons une aide valable dans le *Projet de Formation Permanente Rogationniste - Ravive le don de Dieu qui est en toi*, qui nous fournit des conseils pratiques pour mettre en œuvre ce rendez-vous important dans la vie de la Communauté.⁸⁷

Le document du XIIe Chapitre Général au sujet de la programmation de la vie de la Communauté ajoute d'autres observations appropriées. Il fait remarquer que certaines communautés "expérimentent de plus en plus la disproportion entre la charge apostolique et le nombre insuffisant de religieux". Il ajoute que, par ailleurs, "il y a un risque que l'activité apostolique soit parfois vécue de manière individualiste et sans référence à la communauté". A l'évidence, il existe un déséquilibre, également accentué par des choix personnels inappropriés. D'où le rappel: "Dans ce contexte, le service de l'autorité est appelé à intervenir à la fois pour réduire les activités apostoliques, si nécessaire, et pour harmoniser les initiatives des religieux individuels avec le projet apostolique de la Communauté et de la Circonscription".⁸⁸

4.3. La Communauté maison et école de prière

59. La Communauté est un lieu de rencontre et de dialogue fraternel, mais avant même elle est unie comme un seul cœur et une seule âme parce qu'elle est appelée à se retrouver ensemble par l'amour du Christ, comme le récite l'hymne bien connu, *convocavit nos in unum Christi amor*.

Et c'est pourquoi la Communauté se construit d'abord comme une maison de prière et aspire donc à devenir une école de prière.

Notre Règle de Vie nous oriente dans cette direction.

"Nous grandissons dans la communion fraternelle en nous nourrissant à la table de la Parole et du Pain de vie, du regard du cœur porté sur le mystère de la Trinité qui nous habite et dont la lumière se saisit aussi sur les visages des frères qui sont proches de nous."⁸⁹ L'Eucharistie et la prière personnelle et communautaire renforcent l'acceptation mutuelle et le partage de la vie commune, l'estime et l'affection mutuelle, car un grand moyen de nous sanctifier est de nous unir et de vivre ensemble dans la sainte charité,⁹⁰ en privilégiant la présence dans la Communauté tout en sauvegardant les engagements de l'apostolat".⁹¹

Notre vie de religieux rogationnistes doit être marquée par des temps de prière, personnelle et communautaire, vécus non comme des obligations mais plutôt comme une expression de notre identité de personnes consacrées au charisme du Rogate. Compte tenu de l'expérience de la pandémie de Covid 19 qui nous a frappés, même dans ce domaine

⁸⁶ Ib. art. 55.

⁸⁷ Cfr. RDD, p. 89 ss.

⁸⁸ VLF 30.

⁸⁹ RDC 29.

⁹⁰ AR, p. 60.

⁹¹ Nor. art. 37.

de la prière, nous avons probablement souffert de limitations dans les réunions communautaires, mais en même temps, davantage d'espaces de prière personnelle se sont ouverts pour chacun de nous.

60. Un autre passage de notre législation:

"Appelés à être des hommes de prière, nous faisons de nos Communautés des maisons et des écoles de prière⁹² pour les bons ouvriers. Nous exprimons, au niveau personnel et communautaire, la fidélité à la grâce du charisme avant tout avec l'engagement de la prière vécue selon les indications de la Règle. Nous nous engageons à cultiver l'esprit de prière et la prière elle-même en puisant dans la riche tradition de l'Église et celle de l'Institut, dans la conviction qu'une vie solide de prière personnelle est une condition nécessaire à l'accomplissement de la mission rogationniste".⁹³

La raison charismatique de ce besoin pour la Communauté de devenir foyer et école de prière est exprimée dans les Constitutions:

"Le nom même de «Rogationnistes» détermine la première mission que chacun de nous a pour répondre au cri de la moisson qui est devant nous: d'abord prier: *Rogate ergo*⁹⁴! La prière pour les bons ouvriers est au centre de la mission. Elle imprègne, inspire et sanctifie toute vie. Comme Rogationnistes, nous sommes appelés à être des *hommes de prière*, et nos Communautés *maisons et écoles de prière*⁹⁵ pour les bons ouvriers".⁹⁶

Nous sommes exhortés, avec les paroles de *Vita Consecrata*,⁹⁷ à tout mettre en œuvre pour qu'il y ait dans nos Communautés une croissance constante de la *spiritualité de communion*, autour de l'Eucharistie, présente dans la chapelle de chaque Maison,⁹⁸ qui est pour nous le *centre amoureux*⁹⁹ autour duquel elle est construite, la fraternité et la communion.¹⁰⁰

4.4. Le témoignage de la spiritualité de communion

61. La Communauté est une maison et une école de prière parce qu'elle est *rogationniste*, consacrée à la prière pour les vocations, à vivre, à diffuser et à témoigner comme une communauté d'ouvriers dans la vigne du Seigneur.

Tandis que nous implorons le don des vocations, nous nous efforçons de promouvoir leur naissance dans la pastorale des vocations, qui a son fondement dans la prière et le soutien dans le témoignage.

"En tant qu'enfants de saint Hannibal, appelés à être *adorateurs et implorants pour le Royaume*,¹⁰¹ nous reconnaissons dans la pastorale des vocations la primauté de la prière insistante et confiante au Maître de la moisson pour qu'il envoie des ouvriers dans sa moisson"¹⁰².

⁹² Cfr. NMI 33.

⁹³ Nor. art. 83.

⁹⁴ Cfr. GIOVANNI PAOLO II, *Messaggio al X Capitolo Generale*, 4.

⁹⁵ Cfr. NMI 33.

⁹⁶ Const. art. 66.

⁹⁷ Cfr. VC 51.

⁹⁸ Cfr. CIC 608.

⁹⁹ DI FRANCIA A. M., *Regolamenti per le Figlie del Divino Zelo*, in *Scritti*, VI, p. 396.

¹⁰⁰ Cfr. Const. art. 51.

¹⁰¹ PAOLO VI, *Allocuzione nell'Udienza accordata ai Padri Capitolari*, Castelgandolfo 14 settembre 1968, in IV CAPITOLO GENERALE (1968), *Dichiarazioni e Decreti*, pag. 313.

¹⁰² Const. art. 91.

"L'invitation de Jésus *Venez et voyez* (Jn 1,39) est la voie principale de la pastorale des vocations. Elle présente le charme de la personne du Seigneur Jésus et la beauté du don total de soi pour le Royaume. Nous avons tous le devoir de proposer courageusement, par la parole et par l'exemple, l'idéal de la suite du Christ. Le témoignage de vie joyeusement rendu à Dieu et aux frères, le climat de fraternité et de communion, de partage et de contagion sont le meilleur attrait pour tous ceux que Dieu appelle. C'est pourquoi nos Communautés veulent être de véritables laboratoires de foi, écoles de prière, lieux de recherche, de réflexion et de rencontre, de communion et de service".¹⁰³

Le Pape François invite toutes les communautés du monde à "un témoignage de communion fraternelle qui devient attrayant et lumineux. Que chacun admire comment vous prenez soin les uns des autres, comment vous vous encouragez mutuellement et comment vous vous accompagnez".¹⁰⁴

62. Dans ces considérations que nous faisons, sur le besoin de renouveler notre vie spirituelle dans la prière et de raviver notre spiritualité de communion, nous pouvons trouver une réponse au malaise que nous ressentons du manque de vocations. Nous nous demandons: est-elle fervente et incessante notre prière au Seigneur de la moisson afin qu'il envoie les ouvriers à sa moisson? Et c'est comme elle l'était pour Père Hannibal?

Les jeunes aiment généralement être ensemble, partager les difficultés et les joies, rêver ensemble, s'ouvrir au lendemain. Les jeunes qui nous approchent dans notre apostolat découvrent-ils que notre être ensemble est une coexistence pacifique, engagée pastoralement avec les pauvres, joyeuse, capable de contaminer?

Le document du XII^e Chapitre Général, après avoir recommandé d'assurer un équilibre entre les activités apostoliques, la dimension spirituelle et la vie communautaire elle-même, ajoute: "La présence parmi le peuple de Dieu, spécialement dans le monde des jeunes, doit aider à chercher et à vivre une vie plus intense d'union avec Dieu, à témoigner de la beauté de la vie dans le Christ et de la joie même de la vie fraternelle en communauté".¹⁰⁵

Et encore le même document rappelle que les jeunes en recherche sont projetés vers "quelque chose de beau" et ont besoin de découvrir des modèles qui vivent le même idéal et peuvent montrer la voie: "La valorisation de cet aspect joyeux de la vie en communauté représente certainement un facteur de témoignage crédible et attirance envers ces jeunes qui essaient de faire dans leur vie «quelque chose de beau pour Dieu»".¹⁰⁶

¹⁰³ Ib. art. 93.

¹⁰⁴ EG 99.

¹⁰⁵ VLF 31.

¹⁰⁶ Ib. 29.

Chapitre cinquième

La Communauté, de la contemplation aux pauvres

5.1. Communauté contemplative

63. Depuis quelques décennies, des expériences communautaires ont surgi dans la Congrégation qui, avec l'autorisation requise, ont choisi de se consacrer principalement à la contemplation. Le Gouvernement Général a reconnu qu'il s'agissait d'une nouveauté et, en même temps, a estimé que cela pouvait être considéré comme l'expression d'un aspect du charisme.

Le Père Hannibal a été défini comme un «contemplatif en action»; la Pieuse Œuvre de la Rogation Évangélique a commencé le 1er juillet 1886, avec la présence permanente du Cœur Eucharistique de Jésus dans le quartier Avignone et Paul VI nous a caractérisés comme des *adorateurs implorants pour le Royaume*.

Le XIIe Chapitre Général dans le Document de clôture, parmi les défis de la vie consacrée rogationniste, concernant la compassion et la prophétie, a affirmé:

"La contemplation et la prière continue sont des expressions significatives de la richesse du charisme et doivent être vécues en équilibre harmonieux avec les autres éléments essentiels du Rogate. Les Communautés rogationnistes qui entendent proposer une expérience stable de contemplation représentent une opportunité d'être accueillies et promues comme une nouvelle expression du charisme".¹⁰⁷

Le Gouvernement Général, en ligne avec le Chapitre, dans sa Programmation, dans le Projet 10, sur la Vie spirituelle personnelle et communautaire, a proposé de "Promouvoir une initiation à la dimension contemplative du charisme et de la pédagogie de la prière dès la formation de base, et accompagner, dans la mesure du possible, les communautés rogationnistes qui entendent proposer une expérience stable de contemplation comme nouvelle expression du charisme"¹⁰⁸.

En ce moment, nous sommes dans la phase de définition d'un statut qui définit la nature de ces communautés qui entendent se consacrer principalement à la contemplation, en clarifiant quelles devraient être les implications et les particularités en référence à la législation générale de la Congrégation.

De cette façon, ces premières expériences peuvent devenir paradigmatiques pour la naissance de nouvelles communautés qui souhaitent s'en inspirer.

5.2. La Communauté et la Règle de Vie

64. Pendant le Noviciat, le Maître nous a présenté la Règle de Vie, Constitutions et Normes, nous expliquant qu'elle constituait la voie de notre cheminement futur et qu'elle était acceptée par nous comme un signe de la consécration rogationniste, parce qu'en fait elle en représentait l'expression concrète et la mise en œuvre.

Dans le chemin parcouru au cours des dernières décennies par la vie consacrée, l'Église a ressenti le besoin d'appeler notre attention sur une référence renouvelée à la Règle: "La nécessité d'une *référence renouvelée à la Règle* est aujourd'hui urgente pour

¹⁰⁷ VLF 34.

¹⁰⁸ DCM p. 39.

tout Institut, car en elle et dans les Constitutions, est contenu un itinéraire de suite, qualifié par un charisme spécifique authentifié par l'Église".¹⁰⁹

Par la suite, le document de la Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique, *Repertir du Christ*, a souligné l'importance de voir dans la Règle de Vie la médiation du fondement charismatique de l'Institut:

"Pour les fondateurs et les fondatrices c'est l'Esprit Saint qui a donné à la Parole de Dieu un éclairage nouveau. Tout charisme vient de là, toute Règle veut en être l'expression. En continuité avec les fondateurs et les fondatrices, leurs disciples sont aujourd'hui aussi appelés à accueillir et à garder dans leur cœur la Parole de Dieu, afin qu'elle continue à être une lampe pour éclairer leurs pas et la lumière sur leur chemin. L'Esprit Saint pourra alors les conduire à la vérité tout entière".¹¹⁰

65. Le XI^e Chapitre Général, reprenant le travail de préparation qui a duré six ans, a révisé notre législation et l'a remise à la Congrégation dans le document conclusif: *La Règle de Vie Rogationniste - expression de la consécration, garantie de l'identité charismatique, soutien de communion fraternelle, projet de la mission*.

En tant que «support de la communion fraternelle», la Règle apparaît comme garante de la vie commune et, à certains égards, en concurrence avec l'épanouissement individuel des personnes qui composent la communauté. Cependant, Jésus lui-même a précisé quelle doit être la relation entre la règle et la personne, lorsqu'il a déclaré: "Le sabbat a été fait pour l'homme et non l'homme pour le sabbat!" (Mc 2, 27). La Règle doit traiter de l'homme, de l'homme sociable et en communion.

Le Document capitulaire observe: "L'homme moderne est influencé par une culture qui promeut et défend le subjectivisme en défense de la dignité de la personne, de son développement et de son autonomie, mais souvent dans une fonction individualiste."¹¹¹ La Règle de Vie, quant à elle, nous appelle à privilégier les relations avec les autres, à vivre en communion et à témoigner de la qualité de la vie fraternelle".¹¹²

Il faut sauvegarder les deux exigences: le bien et le bon ordre de la vie communautaire; le bien et la réalisation et croissance des individus qui le composent. Le Code de Droit Canonique nous le rappelle: "La vie fraternelle, propre à chaque institut, qui unit tous les membres dans le Christ comme dans une même famille particulière, doit être réglée de façon à devenir pour tous une aide réciproque pour que chacun réalise sa propre vocation. Qu'ainsi par la communion fraternelle, enracinée et fondée dans l'amour, les membres soient un exemple de la réconciliation universelle dans le Christ".¹¹³

L'idéal est d'identifier, dans différentes situations, des solutions capables de concilier aspirations et les dons personnels et la communion fraternelle dans le projet communautaire, ce qui n'est pas facile, en raison d'un ensemble de difficultés que le document capitulaire énumère.¹¹⁴

¹⁰⁹ VC 37

¹¹⁰ RDC 24.

¹¹¹ Cfr. FaT 2.

¹¹² RVR 52.

¹¹³ CIC 602.

¹¹⁴ Cf. RVR 55: Cependant, les situations problématiques, personnelles et communautaires, ne manquent pas, dont nous devons tous nous sentir responsables: conflits, fermetures mutuelles, prises de distance, incapacité à se pardonner mutuellement. Parfois, ces situations sont attribuables à des raisons strictement personnelles de difficultés, de manque de discipline et de ferveur religieuse, ou peut-être à des raisons structurelles, telles que la rareté numérique des membres de la Communauté, surchargés d'engagements apostoliques, de visions personnelles de la vie et de l'apostolat, écart d'âge et de culture. Des confrères, qui participent peu à la vie communautaire et ne se sentent pas impliqués dans le projet commun, qui organisent leur ministère de façon autonome, qui prennent des engagements qui ont peu à

66. Il serait non probable qu'on songe à réaliser la vie fraternelle en communauté sans en partager la législation. La réappropriation de la Règle de Vie doit se faire non seulement au niveau personnel, c'est-à-dire de la part de chacun de nous, mais en même temps aussi au niveau de l'Institut dans ses différentes dimensions: centrale, de Circonscription et de Communauté, avec un engagement unitaire. Comme nous l'a rappelé le XIe Chapitre Général, "nous avons maintenant besoin d'un chemin de conversion, personnel et communautaire, à la valeur de la Règle, afin qu'elle ne soit pas seulement un objet d'observance formelle, mais un stimulant pour un itinéraire de sainteté, *expression de consécration et d'identité charismatique, soutien à la vie fraternelle, projet de mission*".¹¹⁵

67. La crise vocationnelle vécue par tant de Congrégations masculines et féminines, a-t-on dit, est une crise de la joie d'être disciples et missionnaires de Jésus dans la vie fraternelle en communauté. Timothy Radcliffe, un dominicain, dit à ce propos: "C'est la joie qui donne autorité à notre prédication. Personne ne croira un prédicateur triste, même s'il apporte de bonnes nouvelles. C'est une joie qui ouvre de grands yeux sur un monde de cadeaux; c'est la joie qui indique le Royaume... nous devons prendre soin de la joie de nos frères... cette joie est rendue plus splendide par la vulnérabilité à la souffrance de ce monde. Sans cette souffrance qui creuse le cœur au plus profond, la joie restera à la surface. Mais la souffrance de ce nouveau monde est globale et nécessite donc une réponse globale. Maintenant, nous sommes comme tous les voisins. Nous avons besoin de nous libérer de nos identités trop étroites: ethniques, nationales et même celles de notre chère Province".¹¹⁶

5.3. Le service de l'autorité dans la communauté fraternelle

68. Au cours des dernières décennies, il y a eu une évolution significative de la vie fraternelle dans les communautés. Plus de place a été donnée à la participation active de tous, on est passé d'une vie en commun trop centrée sur l'observance à une vie plus attentive aux besoins des individus et à la dimension humaine. Les communautés ont commencé à être moins formalistes et autoritaires, plus fraternelles et accueillantes. Une certaine réduction du rôle de l'autorité a été vécue qui, dans certains cas, a conduit à des expériences de fragmentation de la vie communautaire. D'où le chemin vers une redécouverte progressive de la nécessité et du rôle d'une autorité personnelle, en continuité avec toute la tradition de la vie religieuse.

69. Le Document *Vie fraternelle en Communauté* souligne: "Le climat démocratique répandu un peu partout a favorisé une plus grande coresponsabilité et une meilleure participation de tous au processus de la décision, y compris à l'intérieur de la communauté religieuse. On ne peut oublier cependant que la fraternité n'est pas le fruit du seul effort humain, mais aussi et surtout un don de Dieu. Ce don est reçu dans l'obéissance à la Parole

voir avec les tâches qui leur sont confiées, qui considèrent la vie communautaire presque comme une obstacle à l'exercice de l'apostolat, ne manquent pas.

¹¹⁵ RVR 11.

¹¹⁶ TIMOTHY RADCLIFFE, *Essere cristiani nel XX secolo. Una spiritualità per il nostro tempo*, Queriniana, Brescia, 2011, pag. 289.

de Dieu et dans la vie religieuse, il vient aussi par l'obéissance à l'autorité qui rappelle cette Parole et l'applique à chacune des situations, selon l'esprit de l'institut".¹¹⁷

Le service de l'autorité, en référence à une Communauté insérée dans un contexte culturel particulier, appelé à exercer un certain type d'apostolat, donc, tout en conservant les caractéristiques essentielles du rôle, doit être effectué de manière appropriée aux différentes situations.

Dans ce service, la *Vie Fraternelle en Communauté* propose de privilégier les aspects suivants: a) *Une autorité spirituelle*, b) *Une autorité qui travaille à l'unité*, c) *Une autorité qui sait prendre la décision finale et en assure l'exécution* par le discernement communautaire,¹¹⁸ sur lequel nous nous sommes déjà concentrés, en parlant des Conseils de Maison et de Famille.

Probablement la clé pour résoudre les problèmes qui peuvent surgir au service de l'autorité, au sein de la Communauté ou des religieux individuels, est à chercher dans le discernement qui doit viser, non pas tant la validité des motivations qui sont affrontées, mais plutôt au discernement de la Volonté du Seigneur.

"La personne appelée à exercer l'autorité doit savoir qu'elle ne pourra le faire que si elle est la première à entreprendre ce pèlerinage qui conduit à rechercher la volonté de Dieu avec intensité et droiture (...) assidûment, avec l'aide de la prière, de la réflexion et du conseil des autres".¹¹⁹

70. Parallèlement au thème important du discernement, s'agissant du rôle du service de l'autorité, une égale attention doit être portée au juste équilibre entre l'action gouvernementale, l'engagement à l'observance régulière, la correction des abus, la paternité, la compréhension et une certaine tolérance dans des circonstances particulières.

Le rôle de l'autorité, à différents niveaux, doit s'accompagner d'une autorité, qui est l'expression de la cohérence et de l'exemplarité de sa vie, dans la mesure du possible, et en tout cas, manifeste la volonté positive de vivre en accord avec la profession de la consécration religieuse. D'une part, il peut être inapproprié d'intervenir de temps à autre en référence à la législation, car dans certains cas, il peut être préférable de retarder, d'attendre le bon moment, mais en même temps, pour l'excuse que les religieux de la communauté sont adultes et mûrs, certaines habitudes douteuses, qui affaiblissent le rôle de gardien du charisme de la Congrégation et de la coexistence ordonnée de la communauté, ne peuvent être tolérées.

Pour désigner la charge de Supérieur, il est d'usage de parler de service de l'autorité», avec une expression qui est significative si dans la communauté il exprime le rôle «de celui qui sert» et s'il agit en mettant le plus grand bien de la communauté au centre, en évitant l'autoréférentialité qui devient une cause de division et de discorde.

"Une autorité autoréférentielle se soustrait à la logique évangélique d'une responsabilité parmi les frères et les sœurs, minant en eux les certitudes de la foi qui doivent les guider. S'ouvre ainsi un cercle vicieux qui compromet la vision de la foi, présumé sans équivoque pour la reconnaissance du rôle des supérieurs. Cette reconnaissance ne se limite pas à prendre acte de la personnalité du ou de la titulaire de service, mais va bien au-delà. Il s'agit d'avoir confiance et de se faire mutuellement confiance et en vérité".¹²⁰

¹¹⁷ VFC 48.

¹¹⁸ Cfr. lb. 50 ss.

¹¹⁹ FaT 12

¹²⁰ VNON 45.

71. Les *Constitutions* soulignent l'importance de la tâche du Supérieur pour le bon déroulement de la Communauté: "Le rôle du Supérieur est fondamental pour donner sens et qualité à la vie de la Communauté. Il se voit confier la tâche exigeante d'une présence constante, capable d'animer, de proposer, d'aider, de favoriser le dialogue et de prendre des décisions réfléchies. Guidée par le Supérieur, la Communauté se trouve en harmonie dans la fraternité et efficace dans le service apostolique et ministériel".¹²¹

Les *Normes* nous rappellent les qualités qui doivent caractériser le Supérieur: la paternité, l'esprit de service, le dialogue, la capacité de promouvoir la coresponsabilité des religieux dans les rôles de leur compétence: "Le Supérieur est le premier responsable de la vie fraternelle, apostolique et de l'administration économique de la Maison. Il anime et dirige la Communauté assisté du Conseil de Maison et en harmonie avec le Conseil de Famille. Il exerce son mandat avec paternité et esprit de service en recherchant le dialogue communautaire et individuel avec les Religieux. Il fait appel à la collaboration des responsables des différents secteurs de formation et apostolat".¹²²

72. Ce rôle de premier responsable dans la Communauté pour la vie fraternelle et les activités apostoliques l'interpelle, en particulier, lorsque le nombre de religieux est inégal avec les œuvres que la Communauté gère, ou dans le cas de religieux qui se consacrent à des activités personnelles au détriment de celles de la Maison. Le XIIe Chapitre Général nous rappelle: "Dans ce contexte, le service de l'autorité est appelé à intervenir à la fois pour réduire les activités apostoliques, si nécessaire, et pour harmoniser les initiatives des religieux individuels avec le projet apostolique de la Communauté et de la Circonscription".¹²³

Le service de l'autorité joue donc un rôle particulièrement important pour la croissance et le progrès d'une communauté en fraternité. Il n'est pas facile d'avoir des gens qui ont le bagage des vertus, spirituelles et humaines, qui sont requises pour cette charge, surtout lorsqu'il s'agit de grandes communautés ou dans la formation première. D'où l'importance d'une préparation adéquate pour assumer ce rôle.

"Il devient de plus en plus important d'inclure une initiation sérieuse au gouvernement dans la formation continue. Cette tâche fondamentale dans la vie de la communauté est parfois confiée à l'improvisation et mise en œuvre de manière impropre et incomplète".¹²⁴

Le Gouvernement Général, pour cette prise de conscience, a repropoé dans la planification de tout mettre en œuvre pour garantir aux supérieurs la préparation nécessaire à l'exercice de leur charge.¹²⁵

5.4. La Communauté en sortie

71. Le Chapitre Général, dans sa réflexion sur notre identité charismatique face aux défis d'aujourd'hui, nous a rappelé que le Rogate nous appelle à «sortir vers les autres», conformément à l'invitation, chère au Pape François, à être une Église «en sortie». Le Rogate, en effet, implore les bons ouvriers, qui, émus par la compassion, sortent au secours des foules fatiguées et épuisées.

"Le dynamisme spirituel de la prière du Rogate prend une valeur programmatique et missionnaire plus prononcée dans la version lucanienne (Lc 10, 1-3). L'évangéliste Luc

¹²¹ Const. art. 56.

¹²² Nor. art. 250.

¹²³ VLF 30.

¹²⁴ VNON. 16.

¹²⁵ Cfr. DCM, Progetto n. 24, pag. 67.

situe la livraison du Rogate dans le contexte du «grand voyage» de Jésus, présentant la mission des disciples comme une première «moissonnage», qui anticipe l'accomplissement messianique du Royaume. De la compassion pour les foules (Mt 9, 35-38), à la mission auprès des foules (prier/aller), la tâche confiée s'accomplit dans la prière pour les bons ouvriers conjuguée au dynamisme de l'annonce évangélique, c'est-à-dire à la «sortie vers les autres» pour atteindre tout le monde, spécialement les pauvres et les souffrants".¹²⁶

74. Dans sa première Exhortation apostolique *Evangelii Gaudium*, sur l'annonce de l'Évangile dans le monde d'aujourd'hui, le Pape François rappelle que Dieu, dans l'histoire du salut, a appelé Abraham et l'a fait sortir de sa terre, pour constituer un peuple, et également il fait avec Moïse. Dieu appelle et puis envoie. Jésus fait de même avec ses disciples, il les envoie en mission et les exhorte à «sortir de leur propre confort et avoir le courage d'atteindre toutes les périphéries qui ont besoin de la lumière de l'Évangile».¹²⁷

Le Pape François nous explique que se mettre "en sortie" signifie prendre l'initiative, comme Dieu le fait avec nous, qui nous précède dans l'amour (cf. 1Jn 4,10) et "sans peur, sortir à la rencontre, chercher ceux qui sont loin et arriver aux carrefours des chemins pour inviter les exclus".¹²⁸

Nous sommes invités à aller vers les exclus avec enthousiasme mais surtout avec accueil, compréhension et miséricorde. Le Pape rapporte le témoignage de Saint Thomas d'Aquin et de Saint Augustin à l'appui de ce qu'il a dit :

"Saint Thomas d'Aquin a souligné que les préceptes donnés par le Christ et les Apôtres au peuple de Dieu "sont très peu nombreux".¹²⁹ Citant Saint Augustin, il a noté que les préceptes ajoutés par l'Église par la suite doivent être exigés avec modération "afin de ne pas alourdir la vie des fidèles" et transformer notre religion en esclavage, quand "la miséricorde de Dieu a voulu qu'elle soit libre".¹³⁰ Il ajoute ensuite: "Cet avertissement, lancé il y a plusieurs siècles, est d'une grande pertinence. Cela devrait être l'un des critères à prendre en compte pour réfléchir à une réforme de l'Église et de sa prédication qui lui permette réellement d'atteindre tout le monde".¹³¹

75. Ces paroles du Pape constituent un avertissement fort pour aller vers les frères perdus, non pas comme des inquisiteurs, mais plutôt avec un amour miséricordieux, en se faisant faible avec les faibles et tout à tous.¹³² Lui, nous rappelle le Catéchisme de l'Église catholique, nous invite à ne pas nous décourager lorsque nous sommes appelés à aider des personnes qui, par leur comportement, ne nous encouragent pas à le faire: "L'imputabilité et la responsabilité d'une action peuvent être diminuées ou annulées par l'ignorance, l'inadvertance, la violence, la peur, les habitudes, les affects excessifs et autres facteurs psychiques ou sociaux".¹³³

Le Pape joint le projet d'une Église "en sortie" à celui d'une Église "ouverte" et, avec une autre expression, de "une mère au cœur ouvert". Et pourtant il prévient: "Sortir

¹²⁶ VLF 60.

¹²⁷ Cfr. EG 20.

¹²⁸ Cfr. Ib. 24.

¹²⁹ *Summa Theologiae*, I-II, q. 107, a. 4.

¹³⁰ Ibid.

¹³¹ EG 43.

¹³² Cfr. 1Cor 9, 22.

¹³³ Cfr. EG 44-45; CCC 1735.

vers les autres pour atteindre les périphéries humaines ne signifie pas courir vers le monde sans direction et sans sens".¹³⁴

Cette invitation du Pape François à sortir, à aller vers les lointains et les exclus, sans crainte, et à les accueillir à bras ouverts, risque de créer de la perplexité. Dès lors, le Pape ressent le besoin de préciser que cela "ne signifie pas courir vers le monde sans direction ni sens".

On reconnaît qu'on reste un peu perplexe quand on écoute les encouragements à "sortir", même si on court un certain risque, pour ne pas s'enfermer dans de fausses protections. Écoutons:

"Sortons, sortons pour offrir à tous la vie de Jésus-Christ. Je répète ici pour toute l'Église ce que j'ai dit de nombreuses fois aux prêtres et laïcs de Buenos Aires : je préfère une Église accidentée, blessée et sale pour être sortie par les chemins, plutôt qu'une Église malade de la fermeture et du confort de s'accrocher à ses propres sécurités. Je ne veux pas une Église préoccupée d'être le centre et qui finit renfermée dans un enchevêtrement de fixations et de procédures. Si quelque chose doit saintement nous préoccuper et inquiéter notre conscience, c'est que tant de nos frères vivent sans la force, la lumière et la consolation de l'amitié de Jésus-Christ, sans une communauté de foi qui les accueille, sans un horizon de sens et de vie. Plus que la peur de se tromper j'espère que nous anime la peur de nous renfermer dans les structures qui nous donnent une fausse protection, dans les normes qui nous transforment en juges implacables, dans les habitudes où nous nous sentons tranquilles, alors que, dehors, il y a une multitude affamée, et Jésus qui nous répète sans arrêt : « Donnez-leur vous-mêmes à manger" (Mc 6, 37).¹³⁵

76. Comment ne pas saisir cette invitation pressante du Pape à repenser notre apostolat en élargissant ses horizons? Mais puisque notre mission émane de notre identité, je crois que nous devons nous demander dans quelle mesure notre cœur bat en harmonie avec le Cœur de Jésus, qui attire à lui tous les «fatigués et opprimés» (Mt 11, 28) pour les restaurer ?

Plus récemment, ce thème a également été abordé par la Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique, avec le document *A vin nouveau, outres neuves, Du Concile Vatican II - La vie consacrée et les défis encore ouverts - Des lignes directrices*. Le titre lui-même est éloquent, nous rappelant que nous sommes confrontés à des défis encore ouverts, même s'ils existent depuis un certain temps.

Le document note que de nombreuses Congrégations religieuses, avec une expérience courageuse de dépassement de leurs frontières géographiques et culturelles, ont ouvert des fondations dans de jeunes Églises et se sont retrouvées avec des communautés internationales. "Ceci a entraîné de grands changements au sein des familles religieuses et a sapé les schémas formatifs traditionnels. C'était une grande richesse, qui a néanmoins conduit à diverses tensions et, parfois, même à des ruptures".¹³⁶

Il est reconnu que le défi reste ouvert:

"Le grand engagement en faveur du renouveau et de la créativité semble avoir été récemment suivi d'une stagnation sans issue alors que l'on est justement appelé à embrasser généreusement de nouveaux exodes. Dans ces nombreux cas, la peur de l'avenir affaiblit et dévitalise ce ministère prophétique - sur lequel insiste le Pape

¹³⁴ EG 46.

¹³⁵ Ib. 49.

¹³⁶ VNON 7.

François¹³⁷ - que la vie consacrée est appelée à exercer dans l'Église pour le bien de toute l'humanité".¹³⁸

77. Il est compréhensible que dans une situation où la réalité socioculturelle subit des changements rapides, et où nos communautés sont naturellement impliquées, nous devons repenser un nouveau style de vie religieuse, qui ne dénature pas l'identité mais adapte les structures et les méthodes. Le rappel du Pape François: "La pastorale en terme missionnaire exige d'abandonner le confortable critère pastoral du «on a toujours fait ainsi». J'invite chacun à être audacieux et créatif dans ce devoir de repenser les objectifs, les structures, le style et les méthodes évangélisatrices de leurs propres communautés".¹³⁹

Dans cette ligne, *A vin nouveau, outres neuves*, nous encourage à entreprendre de nouveaux chemins, adaptés à notre temps, en gardant à l'esprit que nous sommes appelés à la fidélité de l'Esprit, au charisme de fondation, face aux inévitables tensions et souffrances.

"Il s'agit donc de découvrir les nouveaux *parcours* vers l'authenticité du témoignage évangélique et charismatique de la vie consacrée; de discerner, puis de lancer les processus nécessaires de purification et de guérison des *ferments de la perversité* et du vice (cf. 1Co 5,8). Dans ce processus passionnant et exigeant, les inévitables tensions et souffrances peuvent être le signal d'une nouvelle gestation. En réalité, nous sommes déjà au seuil de nouvelles synthèses qui naîtront avec des *gémissements intérieurs* et *inexprimables* (cf. Rm 8, 23.26) et avec l'exercice patient de la fidélité créative".¹⁴⁰

Les considérations que nous avons faites, en parlant de la *Communauté en sortie*, étaient d'ordre général et devaient donc être prises en considération en premier lieu par le Gouvernement Général et les Gouvernements de Circonscription. Il n'y a pas de doute. Comme en effet, il est clair que des choix particulièrement innovants nécessitent des personnes ou des communautés chargées d'une forte motivation intérieure, qui rencontrent l'harmonie et l'encouragement de ceux qui assurent le service de l'autorité.

Il est important qu'en écoutant du guide éclairé du Pape François, de la Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique et, même avant, du Concile Vatican II, se développe une nouvelle culture de la vie religieuse, qui fasse revivre le zèle charismatique du Fondateur et apporte un renouveau et une mise à jour qui répondent aux défis évangéliques d'aujourd'hui.

5.5. Communauté ouverte aux Pauvres et Communauté *insérée*

78. Cette année marque le 25e anniversaire de l'Exhortation Apostolique post-synodale *Vita Consecrata*, émise par Jean-Paul II le 25 mars 1996, qui a rassemblé dans une synthèse extraordinaire l'enseignement de l'Église sur la Vie Consacrée depuis le Concile Vatican II. Elle garde toute sa validité, même en ce qui concerne la pauvreté évangélique dans la vie consacrée.

L'Exhortation Apostolique nous rappelle tout abord que le vœu religieux de pauvreté et l'apostolat que la Congrégation exerce en faveur des pauvres a son fondement principal dans la vie de Jésus. Le Pape nous dit qu'il est normal que les Instituts aient des charismes différents, puisque leur consécration les appelle à «se revêtir» (Rm 13,14) de Jésus-Christ, à essayer de vivre un aspect de sa mission, et pourtant, tout en gardant leur

¹³⁷ FRANCESCO, *Lettera Apostolica a tutti i consacrati in occasione dell'Anno della vita consecrata*, Roma, 21 novembre 2014.

¹³⁸ VNON 8.

¹³⁹ EG 33.

¹⁴⁰ VNON 30.

identité charismatique propre, chacun d'eux, à sa manière, se consacre à l'évangélisation et à l'aide aux pauvres. Nous voulons relire ce que le Saint-Père en dit à ce propos.

"*La prédilection pour les pauvres et la promotion de la justice.* Au début de son ministère, dans la synagogue de Nazareth, Jésus proclame que l'Esprit l'a consacré pour porter aux pauvres un message de joie, pour annoncer aux prisonniers la délivrance, rendre la vue aux aveugles, libérer les opprimés et prêcher une année de grâce du Seigneur (cf. Lc 4,16-19).

"L'Église, qui fait sienne la mission du Seigneur, annonce l'Évangile à tout homme et à toute femme, car elle s'engage en vue de leur salut intégral. Mais, avec une attention spéciale, une véritable «option préférentielle», elle se tourne vers ceux qui se trouvent *dans une situation de plus grande faiblesse*, et donc de plus grand besoin. Les «pauvres», dans les multiples dimensions de la pauvreté, ce sont les opprimés, les marginaux, les personnes âgées, les malades, les petits, tous ceux qui sont considérés et traités comme les «derniers» dans la société.

"L'option pour les pauvres se situe dans la logique même de l'amour vécu selon le Christ. Tous les disciples du Christ doivent donc la faire, mais ceux qui veulent suivre le Seigneur de plus près, en imitant son comportement, ne peuvent que se sentir concernés par elle de manière toute particulière. La sincérité de leur réponse à l'amour du Christ les conduit à vivre en pauvres et à embrasser la cause des pauvres.

"Cela comprend pour chaque Institut, selon son charisme spécifique, *l'adoption d'un style de vie*, tant personnel que communautaire, *humble et austère*. Fortes de ce témoignage vécu, les personnes consacrées pourront, de manière conforme à leur choix de vie et en restant libres à l'égard des idéologies politiques, dénoncer les injustices perpétrées contre bien des fils et des filles de Dieu et s'engager pour la promotion de la justice dans le champ social où elles travaillent. De cette façon, même dans les situations actuelles, on verra se renouveler, par le témoignage d'innombrables personnes consacrées, le don de soi des fondateurs et des fondatrices qui offrirent leur vie pour servir le Seigneur présent dans les pauvres.

"En effet, ici-bas, le Christ «est pauvre dans la personne de ses pauvres [...]. Dieu, il est riche, homme, il est pauvre. De fait, le même homme déjà riche est monté au ciel et il est assis à la droite du Père. Mais, en même temps, il reste ici-bas le pauvre qui a faim, qui a soif, qui est nu». L'Évangile devient opérant par la charité, qui est la gloire de l'Église et le signe de sa fidélité au Seigneur. C'est ce que montre toute l'histoire de la vie consacrée, que l'on peut considérer comme une exégèse vivante de la parole de Jésus: «Dans la mesure où vous l'avez fait à l'un de ces petits qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait» (Mt 25, 40). De nombreux Instituts, surtout à l'époque moderne, sont nés précisément pour répondre à tel ou tel besoin des pauvres.

Et même lorsque cette finalité n'a pas été déterminante, l'attention et l'intérêt portés aux plus démunis et exprimés par la prière, l'accueil et l'hospitalité, ont toujours été naturellement présents dans les différentes formes de vie consacrée, y compris la vie contemplative. Comment pourrait-il en être autrement, dès lors que le Christ contemplé dans la prière est Celui-là même qui vit et souffre dans les pauvres ? Dans ce sens, l'histoire de la vie consacrée est riche d'exemples merveilleux et parfois géniaux".¹⁴¹

79. Il faut redécouvrir chaque jour davantage le lien que le Père Hannibal avait pour les pauvres, la vénération et l'affection qu'il avait pour eux. Nous croyons que ce n'était pas simplement un don personnel, mais une dimension du charisme, car le charisme du Rogate est motivé par la compassion pour les foules perdues et abandonnées. Le Père

¹⁴¹ VC 82.

Hannibal a donné le Rogate aux Pauvres et a voulu que son testament sur *l'Aide et l'Évangélisation des Pauvres* trouve une place dans nos Constitutions.

Notre Fondateur est reconnu comme un apôtre insigne de la prière pour les vocations et vrai père des orphelins et des pauvres parce que son apostolat, qui a commencé sur les traces d'un pauvre, s'est ensuite caractérisé par le souci d'aider et de défendre tous les pauvres qui affluaient vers lui. Il a très bien compris que le choix des pauvres conduit non seulement à les aider et à les évangéliser, mais à vivre en pauvres et avec les pauvres. Ce qu'il fit en allant vivre dans le quartier Avignone. Aujourd'hui, tout cela est une pensée commune dans la doctrine sur la vie consacrée, lorsqu'il s'agit de communautés *insérées* dans des contextes de pauvreté, mais l'indication se trouve déjà dans *Vita Consecrata*:

" La pauvreté évangélique au service des pauvres – (...) Il est donc demandé aux personnes consacrées de donner un témoignage évangélique renouvelé et vigoureux d'abnégation et de sobriété, par un style de vie fraternel caractérisé par la simplicité et l'hospitalité, ne serait-ce que comme exemple pour ceux qui restent indifférents aux besoins de leur prochain. Ce témoignage s'accompagnera naturellement de *l'amour préférentiel pour les pauvres* et il se manifesterá tout spécialement par le partage des conditions de vie des plus déshérités.

Bien des communautés vivent et travaillent au milieu des pauvres et des marginaux, elles adoptent leurs conditions de vie et partagent leurs souffrances, leurs problèmes et leurs dangers. De grandes pages dans l'histoire de la solidarité évangélique et du dévouement héroïque ont été écrites par des personnes consacrées, en ces années de changements profonds et de grandes injustices, d'espairs et de déceptions, de conquêtes importantes et d'amers échecs.

Non moins significatives sont les pages qu'ont écrites et qu'écrivent encore d'innombrables autres personnes consacrées, qui vivent en plénitude leur vie "cachée avec le Christ en Dieu" (Col 3, 3) pour le salut du monde, à l'enseigne de la gratuité, de l'engagement de toute leur vie dans des causes peu reconnues et moins encore appréciées. Sous ces formes diverses et complémentaires, la vie consacrée participe à la pauvreté extrême vécue par le Seigneur, et elle remplit son rôle spécifique dans le mystère salvifique de l'Incarnation et de la mort rédemptrice du Christ".¹⁴²

80. Nos *Constitutions* nous rappellent qu'en suivant le Seigneur nous faisons nôtre la condition qu'il exigeait de ceux qui voulaient devenir ses disciples. "Accueillant l'invitation de Jésus qui dit: *va, vends ce que tu possèdes, donne-le aux pauvres* (Mt 19,21), avec le vœu de pauvreté nous renonçons au droit d'utiliser et de disposer des biens matériels de manière indépendante.¹⁴³ En suivant Jésus, qui *de riche est devenu pauvre* (2Co 8,9), nous libérons notre cœur de tout attachement aux biens de la terre, menant une vie sobre et laborieuse,¹⁴⁴ nous vivons pauvres en fait et en esprit. Nous devenons ainsi témoins de la première *béatitude* (cf. Mt 5,3) qui déclare Dieu la seule vraie richesse pour l'homme".¹⁴⁵

La législation, motivant les raisons de notre pauvreté, nous rappelle «nos origines parmi les pauvres»; nous devons garder à l'esprit qu'à côté de la référence historique, il y a la raison charismatique, car le Rogate est né de la compassion pour les pauvres, au sens le plus large, et vise leur aide et leur évangélisation. Se souvenant que nos origines sont parmi les pauvres du quartier Avignone de Messine, nous vivons la pauvreté évangélique

¹⁴² VC 90.

¹⁴³ Cfr. CIC 600.

¹⁴⁴ Cfr. VC 21.

¹⁴⁵ Const. art. 37. Cfr. VC 21

non seulement personnellement, mais nous veillons à ce que toute la famille religieuse témoigne de la pauvreté. Les habitations des Communautés doivent se distinguer par la simplicité et la modestie des bâtiments et de l'ameublement.¹⁴⁶ Le mode de vie, la nourriture, les vêtements et l'ameublement témoignent de l'esprit de pauvreté et de confiance en la divine Providence".¹⁴⁷

De plus, les *Constitutions*, saisissant les motivations les plus profondes que notre Fondateur attribue à la pauvreté "évangélique", nous disent qu'elle est "*la perle la plus précieuse* et le fondement solide de l'existence même de la Congrégation (...) source des trésors célestes".¹⁴⁸

Dans les *Normes*, nous trouvons un exemple très précieux de la manière dont nous devons vivre la pauvreté avec les pauvres. On nous rappelle qu'il faut défendre leur cause, comme l'a fait à maintes reprises le Père Hannibal et, en particulier, lorsque, le 30 août 1899, il prit parti en tant que leur avocat, avec un appel sincère qu'il lança aux journaux de la ville contre la "Chasse aux pauvres".¹⁴⁹ Nous sommes invités à travailler en réseau avec des agences qui partagent cet engagement de solidarité avec les pauvres. On nous présente aussi l'idéal de travailler aux côtés des pauvres dans nos interventions, en collaborant avec eux, jusqu'à planifier, quand cela est possible, la création d'une communauté "insérée" parmi les pauvres. Accueillons cette importante invitation:

"Dans l'exercice de la charité, nous nous engageons à promouvoir la justice sociale en combattant les causes et les effets de la pauvreté. En travaillant avec les pauvres, il est important de les organiser, d'évaluer ensemble leur situation et de planifier les interventions qu'ils peuvent eux-mêmes réaliser. Ainsi, là où c'est possible, certains religieux, à l'imitation du Père Hannibal, vivent dans des Communautés insérées parmi les pauvres. Il est important de travailler en collaboration avec les agences ecclésiales, gouvernementales et privées impliquées dans le secteur social".¹⁵⁰

81. Le Chapitre Général a rappelé que l'apostolat pour et avec les pauvres fait partie du charisme, a rappelé l'exhortation à vérifier la possibilité de créer des communautés «insérées» et, en même temps, d'ouvrir nos Maisons aux pauvres.

"Dans le choix de nouvelles fondations ou de nouvelles œuvres à lancer, il faut tenir compte de la possibilité d'un service spécifique à offrir aux pauvres du lieu. Cela peut se réaliser en destinant d'abord les religieux, y compris sur le style de communauté insérée. Par conséquent: - que soient assurés des environnements adaptés à l'accueil, le secours des pauvres et leur évangélisation, des centres d'écoute ou des structures pour les familles et les mineurs provenant de situations de détresse; - que des structures d'habitation soient mises à disposition comme siège provisoire pour les familles pauvres ou les migrants où ce service est requis et avec la délibération des Supérieurs de Circonscription respectifs".¹⁵¹

Le Gouvernement Général, dans la programmation du sexennat, a considéré les deux âmes du charisme, Dieu et le Prochain, la prière et la charité, qui peuvent être vécues d'une manière particulière, au point de favoriser des communautés qui se consacrent principalement à la contemplation. et les communautés qui entrent dans des contextes de pauvreté. À cet égard, le Projet 10 s'exprime ainsi sur la vie spirituelle personnelle et

¹⁴⁶ Cfr. DI FRANCIA A. M., *Dichiarazioni e Promesse*, 5^a, in *Scritti*, V, pag. 583.

¹⁴⁷ Const. art. 38.

¹⁴⁸ Ib. art. 39.

¹⁴⁹ Cfr. TUSINO T., *P. Annibale M. Di Francia. Memorie Biografiche*, Vol. III, Rogate, Roma, 1998, p. 23.

¹⁵⁰ Nor. art. 98.

¹⁵¹ VLF 103.

communautaire qui, en ce qui concerne les interventions lors de la formation initiale, prévoit:

"Favoriser une initiation progressive à l'expérience pastorale dans l'Église, la collaboration avec les laïcs, et accompagner dans les différentes étapes de la formation la synthèse entre l'intuition du Rogate qui naît de la prière contemplative et le service de la charité envers les petits et les pauvres aussi dans le style de la communauté insérée, comme les deux icônes/visages du charisme Rogationniste, à l'exemple de Saint Hannibal Marie".¹⁵²

De telles expériences d'apostolat et d'insertion parmi les pauvres, qui impliquent en particulier les jeunes en formation, se déroulent depuis quelque temps dans les Circonscriptions, de diverses manières. Le Gouvernement Général, avec les Gouvernements respectifs des Circonscriptions, les encourage et les suit avec l'attention voulue.

82. En commençant cette réflexion sur les pauvres, j'ai dit qu'il faut se laisser guider par l'exemple du Père Hannibal, par «l'affection et la vénération» qu'il avait pour les pauvres. Il ne semble pas exagéré de parler de vénération. Il était guidé par une grande foi dans les paroles du Seigneur Jésus qui assurait sa présence dans les pauvres. En cela, nous sommes éclairés par un épisode rapporté par le P. Domenico Santoro dans le Bulletin de la Congrégation.¹⁵³

Le P. Santoro, le 20 février 1925, réussit avec beaucoup d'insistance à obtenir du Père Hannibal la confiance d'une expérience extraordinaire qu'il avait vécue en aidant un pauvre, une confession obtenue «pour faire savoir comment le Seigneur a fait pour l'attirer à l'amour des pauvres». Il lui raconta qu'au début de la Pieuse Œuvre, il fut témoin de la scène dégoûtante d'un groupe de personnes se moquant d'un pauvre. Le Père Hannibal le sauva de leurs insultes, le prit par la main et le ramena chez lui, le nettoya, l'habilla, le rafraîchit et le mit au lit. Puis, considérant que Jésus était dans ce pauvre homme, il s'approcha pour l'embrasser, quand il vit et embrassa Jésus.¹⁵⁴

Le Père Hannibal se consacra aux Pauvres avec le même zèle avec lequel il vécut pour le Rogate, il cultiva l'amitié d'autres apôtres de la charité, ses pairs, également attirés par les pauvres. Nous nous souvenons, entre autres, de Don Bosco, Don Orione, du P. Ludovico da Casoria et du P. Giacomo Cusmano. Ces derniers, en termes christologiques et ecclésiaux, considéraient les pauvres comme le «huitième sacrement».

Nous avons rappelé une rencontre avec un pauvre qui est extraordinaire, mais dans la vie du Père Hannibal on rapporte d'innombrables rencontres avec des pauvres qui ont enchanté les témoins présents. C'est un héritage précieux que nous ne pouvons pas perdre.

¹⁵² DCM, p. 38. Cfr. VLF. 45-51; 103.

¹⁵³ *Bollettino*, maggio-agosto 1927, pag. 132.

¹⁵⁴ Cfr. TUSINO T., *L'anima del Padre – Testimonianze*, Roma, 1973, pag. 493.

Conclusion

6.1. Pour conclure

83. Nous avons rappelé qu'un des trois défis que le Chapitre Général nous a posé a été: "Trouver les raisons de la joie et de la célébration dans la vie fraternelle en communauté". J'ai cru important d'offrir une contribution, à moi-même et à chacun de vous, pour un réveil ou une vérification de la vie fraternelle en communauté, alors que nous approchons de la fin du sexennat et attendons avec impatience le prochain Chapitre Général.

La Commission des *Lineamenta* a préparé le texte sur le thème particulier du prochain Chapitre: *La vie religieuse rogationniste aujourd'hui: unité, partage, coordination*. Cette lettre circulaire sur *Notre communion fraternelle de vie avec le Christ et avec les Pauvres* a abordé le thème du Chapitre du point de vue de la Communauté religieuse.

Nous avons essayé d'approfondir certains aspects de la vie fraternelle en communauté, soutien à la communion fraternelle. Lorsque le Christ appelle quelqu'un à le suivre, il exige de lui un amour prêt à tout laisser pour lui. L'appel à la vie fraternelle en communauté est une invitation à aimer pleinement, mettant en pratique le premier commandement dans sa forme la plus radicale: "Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toutes tes forces". (Mc 12, 30). Aimer le Christ implique un amour profond du prochain. Citant le premier commandement, Jésus ne le sépare pas du second: "Tu aimeras ton prochain comme toi-même" (Mc 12, 31). L'ouverture de notre cœur au Maître est donc indissociable d'une ouverture plus large à l'égard des frères.

Jésus ne s'est pas contenté d'appeler les apôtres à le suivre, mais il les a rassemblés en communauté autour de lui, signe de la volonté du Sauveur d'entamer un style de vie qui a atterri plus tard dans la vie communautaire. Jésus demande aux membres de pratiquer une charité fraternelle plus profonde. C'est ce qui nous est demandé : vivre et pratiquer une charité plus intense. C'est un aspect essentiel de la vie consacrée, un aspect qui doit être constamment renouvelé intérieurement. Nous devons prendre nos responsabilités avec joie et humilité, avec beaucoup d'audace et de courage pour construire des communautés fraternelles.

Nous pourrions être partisans et promoteurs de la communion ecclésiale dans la mesure où nous pourrions être témoins de communautés où la vie fraternelle est vécue intensément.

84. Le prochain 16 mai 2022, notre Congrégation commémorera le 125^e anniversaire de sa fondation qui a eu lieu avec la prise d'habit religieux des trois premiers Frères coadjuteurs.

Avec cette lettre, je veux exprimer, au nom des Rogationnistes, mes remerciements les plus profonds et les plus unanimes à Dieu notre Père, pour nous avoir appelés à vivre en communauté, ayant le Fondateur, Saint Hannibal Marie Di Francia, comme point charismatique de référence dans notre consécration à la *sequela Christi*, guidée par l'Esprit Saint, âme de l'Église.

Nous sommes conscients que notre vie fraternelle doit s'inspirer du style évangélique enseigné par Jésus-Christ "pour être fidèle au dessein de Dieu et répondre aux attentes profondes du monde".¹⁵⁵

Nous demandons au Seigneur d'accueillir et de vivre l'esprit qui doit animer la vie fraternelle, comme l'indiquent les Actes des Apôtres:

¹⁵⁵ NMI 43.

" Ils se montraient assidus à l'enseignement des apôtres, fidèles à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières. La crainte s'emparait de tous les esprits: nombreux étaient les prodiges et signes accomplis par les apôtres. Tous les croyants ensemble mettaient tout en commun; ils vendaient leurs propriétés et leurs biens et en partageaient le prix entre tous selon les besoins de chacun. Jour après jour, d'un seul cœur, ils fréquentaient assidûment le Temple et rompaient le pain dans leurs maisons, prenant leur nourriture avec allégresse et simplicité de cœur (Ac 2,42-47).

"La multitude des croyants n'avait qu'un cœur et qu'une âme. Nul ne disait sien ce qui lui appartenait, mais entre eux tout était commun. Avec beaucoup de puissance, les apôtres rendaient témoignage à la résurrection du Seigneur Jésus" (Ac 4,32-33).

85. La Règle de vie, qui représente pour nous le chemin concret de la sainteté et de la perfection de la charité propre à tout chrétien, nous dit ce qu'est pour nous, Rogationnistes, la vie fraternelle. En conclusion, je propose une définition descriptive de la vie fraternelle dans la communauté rogationniste telle qu'elle ressort des *Constitutions* et des *Normes* et sur laquelle nous voulons souvent revenir, comme un idéal à atteindre.

La vie fraternelle dans la communauté rogationniste est un don de l'Esprit où les membres s'engagent à vivre le précepte premier de l'amour mutuel qui nous est enseigné par Jésus-Christ, qui réalise le don total de nous-mêmes à Dieu et à nos frères et sœurs. La communauté se construit autour de l'Eucharistie, où les confrères trouvent la force de vivre selon la vérité, avec sincérité et justice, avec respect et bonté. L'Évangile, la Liturgie et la prière en commun sont les forces de la communauté. La communauté doit être une communauté d'écoute, où l'on respire la joie d'appartenir au Ressuscité en vivant avec les confrères; cela rend efficace la prière du Rogate et devient un motif de promotion vocationnelle. La communauté se renforce en étant une communauté pour et avec les pauvres, exprimant une option préférentielle sincère pour les plus petits et les exclus. La direction et le service du confrère supérieur sont importants pour discerner ensemble la volonté de Dieu et prendre les décisions nécessaires. Dans ce contexte, des rencontres communautaires sont nécessaires pour discerner la volonté de Dieu dans la pleine coresponsabilité de tous les membres de la communauté. La vie fraternelle doit être caractérisée par une vie simple et sobre où l'attention est portée sur les confrères, en particulier les personnes âgées et les malades et où en signe de gratitude et par esprit de charité tous les confrères décédés sont rappelés, on prie pour eux et leur exemple de fidélité et d'amour à Dieu et à la Congrégation se transmet".¹⁵⁶

86. "Pour grandir dans la vie fraternelle, nous utilisons les moyens que nous avons toujours à notre disposition, en premier lieu la Parole de Dieu et l'Eucharistie, la prière, le partage et l'estime mutuelle. La correction fraternelle joue un rôle important et se fait selon la règle que nous donne Jésus dans l'Évangile, en s'adressant d'abord au confrère qui est en difficulté avec la bienveillance et confidentialité. La communication avec tous les Confrères et ceux qui dirigent la communauté est importante et fait partie du style de vie religieuse. Un vrai signe de charité fraternelle est le soin et l'attention aux Confrères malades, en qui Jésus lui-même se sert. La prière pour les vivants exprime notre attention à la famille religieuse rogationniste et à ces personnes qui partagent notre mode de vie et marchent avec nous vers la patrie céleste. La mort d'un Confrère est un événement qui requiert une prière chorale de la part de tous les Confrères. Des Saintes Messes et des suffrages lui sont offerts selon ce qui est arrangé. Nous nous souvenons également des Confrères décédés en célébrant une Sainte Messe chaque premier lundi du mois et en

¹⁵⁶ Cfr. Const. 50-60.

lisant la nécrologie le jour de leur anniversaire. Au mois de novembre, un souvenir très spécial est fait de ces personnes qui nous ont été proches et qui ont partagé notre charisme. Nous nous souvenons alors des parents, frères et sœurs de nos religieux qui sont revenus à la maison du Seigneur. Nous nous reposons dans les chapelles communes du cimetière en attendant ensemble la résurrection des corps".¹⁵⁷

Une dernière pensée à tous les Confrères qui nous ont précédés et qui sont en présence du Seigneur et qui nous rappellent l'importance de la vie fraternelle.

Que le Seigneur nous bénisse, nous accompagne et nous fasse grandir pour le service de la moisson.

P. Bruno Rampazzo, R.C.J.
Supérieur Général

¹⁵⁷ Cfr. Nor. 37-52.